

La Voix des Travailleurs

de Bretagne et de l'Ouest ("Le Messager Syndical" et "L'Effort" réunis)

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens des Unions Régionales de l'Ouest et de Bretagne et Maine (LOIRE-INFÉRIEURE, MAINE-ET-LOIRE, VENDEE, VIENNE, DEUX-SEVRES. — ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD, MAYENNE)

TELEPHONES : Nantes 120.71 Rennes 30.07	ADMINISTRATION ET REDACTION : Nantes : 10, Rue de Bel-Air Rennes : 7, rue de Corbin	Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus	ABONNEMENT ANNUEL : Syndiqués : 2 fr. ; Soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.	Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens 10, Rue de Bel-Air. — NANTES
--	--	--	--	---

A quoi sert le Syndicalisme chrétien

La cause aurait dû être gagnée depuis longtemps : Léon XIII l'avait plaidée lui-même, avec quelle force et quelle clarté ! En 1891, quand la C. G. T. n'existait pas encore, *Rerum novarum* demandait que les associations ouvrières fussent mises « à la première place » dans notre programme d'une société chrétienne à reconstruire. Si nous l'avions fait, « la première place » dans les milieux populaires et dans le régime corporatif renaissant appartenait aujourd'hui à des travailleurs animés de notre foi. Nous eussions évité un désastre religieux et assuré à l'ordre public une sauvegarde puissante.

Mais l'invitation pontificale s'est heurtée, en maints endroits, à cette incompréhension navrante : « Ici, un Syndicat est inutile ; patrons et ouvriers s'entendent bien. » Ramenant tout à un problème de revendications et jugeant tout sous l'angle étroit de l'intérêt local, on laissa ainsi éparpillées de nombreuses bonnes volontés chrétiennes qui auraient pu, en se groupant, reconstituer les corps professionnels et exercer une heureuse influence sur les destinées du prolétariat.

Cependant, quelques initiatives méritoires se sont employées à cette tâche immense. Après quarante ans d'efforts, elles viennent d'obtenir, coup sur coup, plusieurs succès qui méritent d'être soulignés. Récompense encourageante au labeur des uns, occasion salutaire pour d'autres de regretter leur timidité et d'apporter enfin leur concours à une entreprise dont l'importance ne peut plus être méconnue maintenant.

Pour la première fois, le Bureau International du Travail a fait entrer, hier même, un militant des Syndicats chrétiens dans un Conseil d'Administration : il en a désigné un autre, Gaston Tessier, comme rapporteur de ses travaux. Voici donc deux catholiques élevés à un poste qui attire sur eux les regards des professionnels du monde entier.

Si vives que soient encore ses objections à la semaine de quarante heures, le patronat doit se réjouir de la nomination de notre ami : avec un interlocuteur de cette qualité, les conversations peuvent reprendre et aboutir à un accord. Notre patriotisme n'est pas moins satisfait de voir un Français investi par cinquante nations de ce mandat de confiance. Il nous est, en outre, permis de penser que ce choix sera favorable au bon renom de l'Eglise dans les milieux qui souhaitent l'aboutissement de cette réforme.

Mais ces avantages ne sont pas dus aux seules qualités personnelles de Tessier. Sa situation n'a été si forte au B.I.T. que parce qu'il avait derrière lui 150.000 syndiqués en France, des centaines de mille autres à l'étranger. Supposez qu'on eût tenu partout le langage maladroit que j'ai rapporté tantôt : la C.F.T.C. n'existerait pas, son secrétaire serait un chef sans troupes, et, au lieu d'un de nos compatriotes marqué à nos couleurs religieuses, l'élu de Genève pourrait bien être aujourd'hui un Allemand libre penseur ou un partisan de la lutte des classes.

« Pas de Syndicat chez moi, nous déclarait-on, cela ne servirait de rien ! » Cela aurait tout de même servi les grandes causes que nous avons tous le devoir de soutenir, fût-ce sans profit immédiat dans notre propre coin de terre. On l'a heureusement compris ailleurs. Grâce à l'action syndicale qu'on y a poursuivie, un des nôtres a acquis l'autorité morale nécessaire pour s'imposer à ses compagnons les plus indifférents. Dans une affaire qui intéresse des millions de travailleurs et qui peut modifier avantageusement leurs conditions de vie, c'est à un catholique qu'on fait appel, comme le plus capable d'arriver à une solution. Ce fait a une portée apologétique dont nous bénéficierons tous. Pourquoi ne soutenons-nous pas tous les propagandes qui l'ont rendu possible ?

Parce que Genève est suspect et que cette semaine de quarante heures vous inquiète ? Voici qui vous rendra le sourire, le bon sourire de M. Doumergue.

Car notre président a reçu longuement, ces derniers jours, une délégation de travailleurs chrétiens. Il a écouté leurs critiques à quelques décrets-lois et l'exposé de leurs remèdes à la crise économique. Sur sa demande, une note résumant leurs suggestions lui a été remise, afin qu'il pût l'examiner à loisir. Les mêmes dirigeants de la

C.F.T.C. se sont ensuite rendus au Parlement, où ils ont refait leur déposition chez le ministre du Travail, puis devant des personnalités de divers partis.

Ces démarches auront des suites bienfaisantes pour bon nombre de petites gens que certaines mesures défectueuses avaient lésés. Peut-être même en résultera-t-il une orientation des grandes réformes attendues dans un sens conforme à nos thèses sociales. Mais cette intervention n'a pu se produire et n'a été efficace qu'en raison des effectifs syndicaux qui l'appuyaient. Si, d'un bout à l'autre de la France, on s'était contenté de dire : « Nous n'avons pas besoin de cela ici », les socialistes eussent paru les seuls à se soucier des doléances populaires, et notre conception d'une société chrétienne n'eût pas été présentée avec cette force dans les Conseils de l'Etat.

Est-il nécessaire d'insister ? Un mot encore, un dernier fait.

Au lendemain du 6 février, la C. G. T. provoqua une grève générale qui aurait pu prendre une allure révolutionnaire. Tout se réduisit à quelques troubles dans les services publics. Parmi les causes de cet échec, celle-ci n'est pas négligeable : jugeant qu'il s'agissait dans cette aventure non d'une défense professionnelle, mais d'une agitation politique, les Syndicats chrétiens ont publiquement invité leurs membres à « s'y opposer ».

Répercuté en chacun des centres où ils sont établis, leur mot d'ordre énergique a fait barrage et a contribué à maintenir dans le calme la masse hésitante.

Cette attitude courageuse devrait ramener à une appréciation plus équitable les timorés qui, pour quelques revendications jugées outrancières, dénoncent parfois le syndicalisme chrétien comme un complice de l'armée rouge. En ces conjonctures tragiques, nos amis ont prouvé de quel esprit ils vivent. Au risque de s'aliéner des sympathies chez leurs camarades de travail et de s'attirer l'amitié des violents, ils ont témoigné avec éclat que jamais on n'obtiendrait d'eux une participation aux entreprises de désordres, et qu'au besoin même ils feraient échec aux tentatives de lutte civile.

Mais s'ils n'avaient pas été fortement groupés, aucune résistance ne leur eût été possible. Qui sait quelle ampleur eût prise la tourmente !

Si, au contraire, la C.F.T.C. faisait aujourd'hui entendre son langage de paix à 500.000 adhérents (il dépend de nous qu'elle les ait bien), le prolétariat ne se laisserait pas entraîner par les propagandistes de l'émeute. Il ne s'embrancherait pas dans les formations équivoques du Front commun, ayant toujours une sauvegarde plus sûre pour ses libertés civiles et pour ses espérances de progrès social. Nous posséderions un peu partout des points d'appui solides pour l'établissement d'un régime corporatif comme pour le redressement de l'Etat. Et mieux que des Lignes policières, incapables de remédier aux causes profondes du mal, ces puissantes formations ouvrières d'esprit chrétien nous mettraient à l'abri d'une révolution.

« Vous avez pleinement raison, me répliquait un irréductible contradictoire. Dans votre pays du Nord, tout cela est excellent ; mais chez moi, je vous l'assure, votre syndicat ne serait d'aucune utilité... »

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE.
« La Croix ».

La classe ouvrière hier et aujourd'hui

Quand j'étais conseiller municipal, j'avais pour collègues deux anciens ouvriers socialistes que j'estimais beaucoup. L'un était un vieillard charmant, d'un esprit très fin, fort instruit et érudit, M. Chabert.

« Un jour, causant avec lui, je lui dis : Vous estimez que la classe ouvrière n'est pas bien traitée à notre époque. Quel est le moment de l'histoire où il vous semble qu'on ait le plus fait pour les ouvriers, et où ils aient eu le moins de sujets de plaintes ?

« Il réfléchit un instant et me dit : « Je vais vous étonner, mais il me semble que c'est vers la fin du règne de saint Louis ».

Il disait cela à propos du livre des « Métiers » qu'il avait étudié.

M. Denys-Cochin, député de Paris (« Journal Officiel » 19-1-1910)



EN PROMENADE A LA MI-COTIERE. — GROUPE D E SYNDIQUES (par OUDON, Loire-Inférieure)

Je suis chômeur...

Je suis chômeur — après tant d'autres, j'ai dû quitter l'usine où j'allais journalièrement depuis 31 ans.

Je suis chômeur — malgré ma valeur professionnelle acquise par une longue expérience et la conscience que j'apportais dans mon labeur.

Je suis chômeur — j'ai été « remercié » et pour tout témoignage d'estime, l'on m'a remis... un « billet de chômage ».

Je suis chômeur — sans avoir la ressource de pouvoir « vivre sur des économies », mon salaire ayant été à peine suffisant pour faire face à mes besoins familiaux.

Je suis chômeur — alors que j'ai contribué à la prospérité de l'usine durant les bonnes années, je n'ai pas eu part aux profits qui furent investis, en grande partie, dans ce matériel superflu qui restera là, inutilisé, et dans les immeubles devenus inhospitaliers.

Je suis chômeur — c'est-à-dire que, aux yeux de ceux qui considèrent le travailleur comme un marchand, j'ai perdu ma valeur marchande, le marché étant encombré de pauvres diables comme moi.

Je suis chômeur — et fait qui aggrave mon cas, j'ai passé la cinquantaine ; je n'ai devant moi que l'attristante perspective de le demeurer toujours, parce que classé parmi les « vieux ».

Je suis chômeur — je m'intéresse les Pouvoirs Publics qu'au titre « d'assisté » : ceux-ci m'octroyent sans bonne grâce tout juste de quoi ne pas mourir, mais ne paieront pas pressés à restaurer un régime où je retrouverais une place plus digne.

Je suis chômeur — je retiens moins l'attention des « gens de la politique » et de l'opinion publique que tous les profiteurs de scandales ou d'agitation.

Je suis chômeur — j'ai eu le temps de suivre au jour le jour, dans la presse, les débats de Genève où il s'agissait de réduire la journée de travail de uns pour me procurer ma part ; j'ai constaté que le patronat n'avait rien appris de la leçon dont je fais les frais avec 30 millions de prolétaires de toutes origines ; j'ai regretté aussi la dépendance évidente de beaucoup de gouvernements liés aux puissances économiques et financières ; j'ai partagé la déception des représentants ouvriers qui ont subi un sursis reportant à 1935, la discussion de la conven-

Les succès des Syndicats libres (C. F. T. C.) dans le Nord

A Hénin-Liétard

La consultation électorale pour le renouvellement d'une importante partie du Conseil d'Administration de la Caisse de Secours des mines de Douvrage a marqué un retentissant succès pour le Syndicat libre des mineurs. La liste du Syndicat libre a été élue tout entière.

La moyenne obtenue par la liste du Syndicat libre a été, aux premiers et deuxième tours, de 469 et 555 voix contre 476 et 492 à celle des administrateurs sortants.

A Drocourt

Il y a quelques jours, la même consultation avait lieu à Drocourt. Les Unitaires ont été réélus, mais le véritable vainqueur n'en est pas moins le Syndicat libre. En effet, malgré la campagne d'infamies menée par les Socialistes et les communistes, la liste unitaire n'a été réélue que très péniblement, avec seulement 30 voix de majorité.

542 voix au Syndicat libre contre 572 voix aux Unitaires et Confédérés réunis.

En trois ans, le Syndicat libre devient l'organisation la plus représentative à Drocourt.

En trois ans, le Syndicat libre élimine définitivement la C. G. T. avec ses 50 ans d'existence, et met en échec des Unitaires qui, depuis quinze ans, s'acrochent dans la concession.

Nos félicitations les plus vives à nos camarades du Nord. Ils ont semé dans la peine, ils moissonneront dans l'allégresse. La moisson est déjà commencée...

Henry LABILLE.
(La Voix Sociale, juillet 1934).



LA DELEGATION DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST A LA SESSION CONFÉDÉRALE DE BIEVILLE

Un Cri d'Alarme Sténo-Gazette

Sous ce titre, à propos d'un « Appel à la Nation », en vue de la natalité, signé de personnalités éminentes du pays et reproduit dans toute la presse, Louis Blain écrit dans l'Aube du 18-7-34 :

Un tel affaissement de la natalité suppose, en effet, sur une large échelle, des abdications particulièrement humiliantes. C'est dire que les remèdes ne sont pas seulement d'ordre matériel, mais aussi d'ordre moral.

Dans l'ordre matériel pourtant, n'y a-t-il pas lieu de signaler que la péréquation des charges dont il est question constitue une formule bien vague ! Il serait pratique de voir les choses dans l'application.

Il faut d'abord résoudre le désordre économique qui a donné le nom de crise à la situation actuelle, mais dont nous sentons bien qu'il constitue un état résultant d'un trouble profond. Tous les moyens, y compris l'organisation professionnelle, ne devraient-ils pas être employés pour remettre la situation économique en état ?

D'autre part, dans les milieux populaires, il est incontestable et les chiffres publiés dans l'« Appel à la Nation » le prouvent d'ailleurs que le chômage et la réduction des salaires ont eu des conséquences très nettes sur la situation démographique. Un examen détaillé de la situation dans les villes où le chômage sévit particulièrement serait bien suggestif à cet égard.

Donc, en matière de salaires, il y a lieu de dresser un barrage. Il convient de réaliser au plus tôt, dans les professions particulièrement atteintes, des minima de salaires de caractère obligatoire.

Ces salaires doivent d'ailleurs être complétés par des allocations familiales suffisantes. Lorsqu'on sait le faible pourcentage que représentent les allocations vis-à-vis des salaires, on perd la crainte que des allocations familiales substantielles ne puissent être pratiquées.

On ne convaincra pas les familles ouvrières par de simples arguments. Si on veut qu'elles aient des enfants, il faut leur fournir le moyen de les nourrir.

Et, d'autre part, n'est-il pas de plus en plus nécessaire de prévoir des habitations saines, suffisamment confortables, pour que les foyers puissent s'épanouir ?

Nous voudrions, par conséquent, que cet appel à une croisade pour la natalité ait des buts précis. Nous avons essayé d'en indiquer quelques-uns. Rappelons-nous toujours que l'héroïsme, en cette matière, ne peut jamais être que l'apanage d'une élite. Or, c'est du nombre qu'il s'agit.

Louis BLAIN.

— Après plus de 15 jours de fermeture, les peignages de Roubaix-Tourcoing, qui avaient jeté sur le pavé près de 15.000 ouvriers, viennent de rouvrir leurs portes. Nos Syndicats Chrétiens locaux avaient élevé une vibrante protestation.

— Le Siège Social Nantais de la C.F.P., a été inauguré le 10 juillet, sous la présidence de M. J. Zamanski. Le Président local de la C.F.T.C. Léon Buerné, invité, a tenu à assurer le groupement nantais de la C.F.P. de la collaboration fraternelle des Syndicats de Travailleurs Chrétiens.

— L'Académie d'Education et d'Entraide sociales constitue un prix de quatre mille francs pour chacun des concours suivants :

Conditions d'une renaissance de l'artisanat rural. — « L'agrément et le confort du foyer », manuel de l'usage du père et de la mère des familles ouvrières et paysannes. — Livre de lecture courante pour apprendre aux enfants l'amour du prochain.

Les mémoires devront parvenir au Secrétariat avant le 11 octobre 1934.

— La Conférence Internationale du Travail a adopté, au cours de sa dernière session, deux nouvelles conventions, l'une sur les maladies professionnelles, l'autre sur la durée du travail dans les verreries.

— Nous rappelons que la Fédération Française des Syndicats Chrétiens d'Employés a édité cette année un tract fort intéressant pour la propagande et nous engageons vivement tous nos Syndicats d'Employés à le répandre dans leurs milieux.

— Il y a, paraît-il, des instituteurs de beauté pour chiens et chats. Pourquoi la moitié des recettes de ces établissements de première nécessité ne seraient-elles pas affectées aux fonds de secours pour les chômeurs ?

— Lisez et faites lire l'« Orange a brisé le chène, de Louise Deletang, collection « Les leçons de la vie » — Histoire vécue, récit poignant, propre à susciter des vocations sociales.

— Le XIII^e Congrès des commissions départementales du travail avait émis, en septembre 1933, un vœu en faveur de l'admission des salariés à participer à l'administration et à la gestion des caisses de compensation. Nous serions heureux d'apprendre que ce vœu a été pris en considération.

— La Semaine Sociale de Nice vient de se terminer avec un véritable succès. Elle a traité de l'ordre social et de l'éducation. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

— Notre camarade Henri Meok, député, a présenté une proposition de loi tendant à étendre le champ d'application de l'assurance contre les accidents professionnels aux accidents survenus pendant le trajet du domicile de l'assuré au lieu du travail, et vice-versa.



FOUGERES. — A LA FETE CHAMPETRE DE SAINT-FRANÇOIS

Pour les Secrétaires de Mairie

Le franc succès obtenu par le nouveau syndicat des Secrétaires de Mairie de la Vendée, département réputé pourtant comme assez réfractaire au syndicalisme, même chrétien, ne peut qu'inciter les secrétaires de mairie des autres départements à former à leur tour des Syndicats en vue de la défense de leurs droits et de l'amélioration de leur situation.

Aux sièges sociaux de nos deux Unions Régionales de Bretagne et de l'Ouest, c'est-à-dire 7, rue de Corbin, à Nantes, et 10, rue de Bel-Air, à Nantes, tous renseignements pourront être donnés à cet effet.

Prière de lire, en cinquième page, l'article sur le syndicat des Secrétaires de Mairie de Vendée.

POUR RIRE UN PEU

Un jeune blanc-bec rencontre sur son chemin un paysan conduisant un âne.

— Combien ton âne ? dit-il au paysan.

— Voulez faire le malin : — Combien ton âne ? dit-il au paysan.

Et celui-ci de répliquer avec un air de commisération :

— Tes parents peuvent-ils en nourrir deux ?

Le père Zidore, habile couvreur et grand ami de la dive bouteille, se laisse tomber d'un troisième étage. Accumal. « Il y a un bon Dieu pour les sots », dit un proverbe. On accourt, on s'empresse, on l'étend sur un matelas. Mme Pipelet lui apporte force paroles et un verre... d'eau sucrée.

— Non, mais, dit le père Zidore, qui n'a point perdu le sens unique de sa vie, de quel étage faut-il donc dégringoler pour avoir droit à un verre de vin ?

PROLO.

Les "EFFORTS" de l'Union Régionale de Bretagne et du Maine

DANS LES FEDERATIONS

FEDERATION DE LA MARINE

M. Piétri à Cherbourg

M. Piétri, ministre de la Marine, de passage récemment à Cherbourg, a reçu la délégation de la Fédération des Syndicats Professionnels de la Marine, composée de J. Robert, H. Thomazy, M. Lemesle et Mlle Letourmy.

La question du recrutement et de la taxation du salaire des apprentis fut celle dont nos délégués entretenirent le plus longuement le ministre. M. Piétri n'a cependant pu rien promettre à ce sujet, les grosses difficultés qu'il doit rencontrer au Ministère des Finances l'empêchant d'être trop affirmatif à l'avance. Nos délégués n'ont pas manqué d'évoquer la situation dans laquelle se trouvent les ouvriers d'Indret qui ne peuvent être assurés de pouvoir faire travailler leurs enfants.

L'emploi du minimum de plomb, dont nos camarades de Brest avaient entretenu la Fédération avait fait l'ob-

jet d'un alinéa spécial demandant sa suppression pure et simple. Le ministre et son chef de cabinet furent très étonnés d'apprendre que cette peinture, et toutes les autres employées dans les arsenaux. Les délégués firent part à M. Piétri de l'intention de la Fédération de lui envoyer sous peu une requête et une étude complète à propos du minimum de plomb. Le Ministre a promis d'étudier très sérieusement l'affaire et que le nécessaire serait fait pour la protection de la santé du personnel des Arsenaux.

Enfin, après avoir reçu de nouvelles affirmations quant au maintien de nos salaires et à la suffisance de travaux pour les Arsenaux, notre délégation se retira en remettant au Ministre un cahier de nos revendications. M. Piétri fit remarquer à M. Bruyner, son chef de cabinet, que les revendications présentées par les Syndicats Chrétiens méritaient une attention spéciale parce que présentées sans esprit de dénigrement, tenant compte toujours des questions familiales et avec un souci de l'hygiène des ouvriers.

RENNES

ASSURÉS SOCIAUX

Donnez votre adhésion immédiate à la Caisse d'Assurances Sociales des Groupements Catholiques d'Ille-et-Vilaine.

Siège : 7, rue de Corbin, à Rennes. Aucune formalité spéciale. Aucune cotisation supplémentaire. Une simple formule d'adhésion à remplir.

Cette Caisse défend avec vigueur les intérêts des assurés.

Cette Caisse lutte sans relâche contre tous abus.

Cette Caisse règle rapidement les prestations.

Tous les assurés, quelle que soit la Caisse où ils ont été inscrits, peuvent actuellement adhérer à la Caisse des Groupements Catholiques.

SYNDICAT DU LIVRE

Les permanences syndicales sont tenues régulièrement au siège, 7, rue de Corbin : le mercredi, de 18 à 19 heures ; le vendredi, de 14 à 15 heures ; le samedi, de 18 à 19 heures ; le dimanche dimanche du mois, de 10 à 11 heures.

La Deuxième Assemblée générale

Tenue le dimanche 22 juillet, cette Assemblée fut d'un très grand intérêt, et il est certes regrettable que tant de syndiqués ne surent saisir à la nécessité de l'éducation sociale en s'abstenant d'y participer.

Le Président ayant déclaré la séance ouverte, lecture fut faite du procès-verbal de la dernière Assemblée,

L'intimité syndicale

NAISSANCE

Un garçon prénommé Michel, vient d'augmenter la petite famille de nos camarades M. et Mme R. Le Pape. Félicitations aux parents et meilleurs vœux pour l'enfant.

MARIAGE

Le 6 août, en l'église Ste Jeanne-d'Arc, a été donnée la bénédiction nuptiale à Mlle Hélène Ribault et notre camarade Henri Chapel.

Nous offrons à M. et Mme H. Chapel, nos meilleurs vœux de bonheur.

DEUIL

Notre camarade René Lison vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Nous prions M. et Mme R. Lison de croire à notre sympathie émue.

COURS PROFESSIONNELS

Cours Saint-Yves

Nous nous adressons de nouveau à nos lecteurs les résultats remarquables acquis cette année par les Cours Professionnels Saint-Yves.

COMPTABILITÉ

Certificat A.P. Conimis de Comptabilité, qui comprend le travail des 1^{er}, 2^e et 3^e années.

Pour le département 52 élèves ont été reçus : A.P. Conimis de Comptabilité : Giffard Marcel (mention très bien) ; 13^e Viol Louis (mention bien) ; 17^e Eligne René (mention bien) ; 45^e Legoff Guillaume ; 50^e Morin Georges.

Examen de la Société de Comptabilité de France. — Certificat de te-

neur de livres (4^e années) : David Jules, Durolin Jean.

Certificat de comptabilité (5^e et 6^e années) : Sylvestre Raymond (1^{er} du Département) ; Rouyer Yves, admis à l'écrit.

Les Cours professionnels St-Yves furent constitués en 1929 à la suite d'un accord pris entre le Syndicat des Employés de Commerce (C.F.T.C.) et l'Amicale des Ecoles libres de Rennes.

Les succès déjà obtenus prouvent l'excellence de la formule employée, tant dans l'enseignement lui-même que dans l'organisation des cours.

Faut-il ajouter que la complémentarité des deux organismes : Amicale des Ecoles libres et Syndicats Chrétiens, produit les meilleurs effets au point de vue orientation professionnelle et propagande syndicale.

Nous amis des autres villes pourraient essayer cette méthode si ce n'est déjà fait.

Ecole Notre-Dame

A l'Ecole Notre-Dame, 10, boulevard de la Duchesse-Anne, ont été créés des Cours d'Enseignement Commercial, Sténographie et Dactylographie.

Ces cours ont lieu de 11 heures à 12 heures, deux jours par semaine,

et de 8 heures à 11 heures le jeudi.

Parmi les membres du Comité de Patronage de ces cours, nous sommes heureux de relever les noms de nos camarades Picourt, Cupif et Courtel, du Syndicat des Employés.

Préapprentissage

Le Comité des Arts appliqués, que dirige avec tant d'autorité le sympathique Président, M. Nitsch, aidé par son dévoué collaborateur M. Rual, nous ayant invité à la distribution des prix de l'Atelier-Ecole de Préapprentissage, le mercredi 11 juillet, nous avons pu admirer les travaux de menuiserie, charpente, serrurerie, zinguerie, plomberie, ferronnerie, travail du tube et métaux divers, exécutés par les élèves de cette Ecole.

Ces travaux sont la meilleure preuve de la haute valeur de l'enseignement professionnel donné.

Pour nous qui croyons à la supériorité du bon professionnel, nous ne pouvons qu'applaudir à de tels efforts et recommander cette Ecole aux jeunes gens qui voudraient se destiner aux métiers de l'économie.

Les cours durent deux ans, et l'enfant doit s'engager à finir sa troisième année d'apprentissage chez un patron.

Les enfants désireux de suivre les cours devront s'inscrire le plus tôt possible.

Les inscriptions sont reçues à l'Ecole de préapprentissage, 14, rue d'Exchange, à partir du 20 août, tous les jours de la semaine de 11 heures à 12 heures et de 17 heures à 18 heures.

La rentrée est fixée au lundi 6 septembre à 8 heures du matin.

SYNDICATS FEMININS

DU GRIFFON

Année scolaire 1933-1934

PALMARES

STENOGRAPHIE

ET DACTYLOGRAPHIE

Elèves présentées : 144 — Elèves reçues : 131.

Sténographie Préparatoire : 17/17 — Mlles G. Allix, R. Basin (Médaille), M. Bélier, C. Brissier, H. Chéou, J. Danet, M. Dancé, H. Delalande, J. Demay, L. Di-Stéfano, D. Fleury, M. Fresnel, M. Gallais, J. Garnier, A. Hamel, L. Hervé, M. Hervais, J. Houé, A.M. Jartel, J. Legroux, D. Martin, S. Moreau, J. Natal, J. Nogues, S. Olivier, M.L. Paette, M. Piel, J. Pochard, I. Quinton, Y. Ruelland, L. Tournerie.

Sténographie théorique : 9/9 — Mlles M. Chesnais, M. Daussey, M. Dancé, J. Demay, L. Fournier, M. Hervais, J. Houé (Médaille), A.M. Jartel, J. Nogues.

Sténographie Pratique Élémentaire 12/14 — Mlles R. Abalo, M. Daussey (Médaille), H. Delalande, L. Fournier, G. Gabé, G. Galant, H. Jehannin, Mad. Monnier, Marg. Monnier, J. Pochard, C. Poissonnier, L. Tournerie.

Sténographie Commerciale (100 mots à la minute) : 15/17. — Mlles C. Brissier, L. Di-Stéfano, M. Gallais, B. Garnier, J. Garnier, A. Hamel, L.

Hervé, M. Lecerf, D. Martin, Y. Montambault, J. Natal, M.L. Pacatte, F. Piron (Médaille), J. Pochard, I. Quinton.

Sténographie Commerciale Supérieure (120 mots à la minute) : 4/4 — Mlles C. Brissier, André Hamel (Médaille), M. Lecerf, Y. Montambault.

Sténographie Professionnelle (135 mots à la minute) : 2/2. — Mlles Simone Abraham et Renée Cochet.

Dactylographie Préparatoire : 27/29 — (200 mots au 1/4 d'heure. — Mlles S. Barméoud, G. Bellanger, C. Brissier, M. Chesnais, M. Daussey, H. Delalande, Y. Durand, L. Fournier, M. Gallais, S. Galodé, P. Grimault, A. Hamel, R. Harel, L. Hervé, P. Lacerf, M. Lecerf, D. Martin, R. Mercier (Médaille), Y. Montambault, S. Moreau, M. Perrin, J. Pochard, Y. Ruelland, L. Tournerie, G. Veillard, Y. Waquart.

Dactylographie Pratique : 20/26. (400 mots au 1/4 d'heure. — Mlles S. Barméoud, C. Brissier, M. Cassin, M. Chesnais, L. Di-Stéfano, Y. Durand, G. Gabé, G. Galant, M. Gallais, B. Garnier, J. Garnier, A. Hamel, L. Hervé, E. Labbé, M. Lecerf, D. Martin, J. Natal, M.L. Pacatte, Y. Pinsault (Médaille), J. Pochard.

Dactylographie Supérieure : 2/3 (600 mots au 1/4 d'heure. — M. Bélier, F. Piron.

Dactylographie Professionnelle : 1/1. (800 mots au 1/4 d'heure. — Jeanne Le Corquillé (Médaille).

Steno-Dactylographie : 100 à 125 mots à la minute, traduction à la machine à écrire en 30 minutes : 8/8. — Mlles C. Brissier, J. Garnier, A. Hamel, L. Hervé, M. Lecerf (Médaille), Y. Montambault, M.L. Pacatte, I. Quinton.

Certificat d' Aptitude Professionnelle des Steno-Dactylographes : 16/16. — Mlles C. Brissier, n° 1 (Ment. T.B.), Y. Montambault, n° 2 (Ment. B.), Marie Lecerf, n° 3 (Ment. B.), L. Hervé, n° 4 (Ment. B.), F. Piron, n° 5 (Ment. B.), I. Quinton, n° 6 (Ment. B.), M. Gallais, n° 7, J. Garnier, n° 8, J. Natal, n° 9, A. Hamel, n° 11, S. Daniel, n° 12, B. Garnier, n° 13, M.L. Pacatte n° 14, D. Martin, J. Pochard, L. Di-Stéfano.

COMPTABILITÉ

Comptabilité I^{re} année : 16/20 — Par ordre de mérite. — Mlles M. Jostet, M. Dancé, O. Barbier, J. Guillard, M. Rué, E. Gormelmon, G. Allix, R. Bazin, L. Corbineau, D. Martin, Y. Gohard, E. Labbé, J. Houé, G. Lousgard, J. Danet, M. Porée.

Comptabilité 2^e année : 14/17 — Par ordre de mérite. — Mlles R. Abalo, F. Eurlot, J. Demay, P. Guillard, M. Prioul, M. Marquet, G. Guérin, J. Le Gall, J. Natal, F. Piron, B. Pommier, G. Daniel, A. Sorio, P. Lacé.

Certificat d' Aptitude Professionnelle des Comptables : 21/26. — Mlles M. Hervais (Ment. B.), L. Maré (Ment. B.), A. Le Blument (Ment. B.), D. Marquet (Ment. B.), A. Ferrault (Ment. B.), C. Brissier (Ment. B.), M. Gallais, Hug. Robert, Yv. Gaudin, M. Rsaquin, L. Di-Stéfano, Y. Salmon, Yv. Fouquet, A. Rouzé, G. Bellanger, Sim. Thébaud, S. Barméoud, Yv. Durand, M. L. Decq, L. Cupif, J. Garnier.

Société de Comptabilité de France (Tenue de Livres).

Candidates admissibles à l'écrit : 9/12. — Mlles S. Abraham, M. Dolédec, L. Gourchon, M. Guérillon, M. Hervais, M. Hurlaut, D. Legendre, L. Milan, M. Rissel.

Candidates admissibles définitivement : 7/9. — Mlles Simone Abraham, Marie Dolédec, Louise Gourchon, Marie Guérillon, Marguerite Ruraud, Denise Legendre, Louise Milan.

PLACEMENT

Placements effectués en l'année scolaire. — Mlles Chopin, S. Briard, Gen. Maret, F. Eurlot, Yv. Fiquenet, S. Bougerie, G. Rouzé, Mme Chotard, M.T. Poitier, M. Neirnick, P. Lacerf, Od. Le Roux, M. Dréneau, Od. André, Mme Tournedouët, Mme Fauvel, S. Chemin, L. Deschamps, J. Dano, Yv. Rolland, J. Demay, P. Lacerf, Suz. Moreau, Yv. Rolland, C. Guilloix, O. André, Od. Louis, Yv. Fouquet, Suz. Léturgeon, G. Daniel, Gen. Galant, Suz. Daniel, Sol. Bonardet, Y. Rolland, M. Redureau, Sim. Thiéblemont, P. Grimault, Mad. Salmon, Bern. Garnier, A.M. Ollivier, Sim. Chemin, Yv. Ruelland, Den. Masson, L. Di-Stéfano, M. Rouzé, Marg. Hurlaut, A.M. Rouze, M. Jouan, C. Brissier, Den. Depail, Den. Martin, R. Cormier, C. Guillot, Marg. Gallais, Ir. Quinton, Mme Chotard, Germ. Tassin, Ren. Aubé, J. Natal, Od. Barbier, Mad. Daussey, Mme Hubert, J. Garnier, L. Hervé, Mme Tournedouët, M.L. Pacatte, J. Rio.

COURS

Année scolaire 1934-1935. — La reprise des cours du jour (sténographie, dactylographie et comptabilité), aura lieu le lundi 17 septembre.

Les cours du soir reprendront le lundi 1^{er} octobre. Une circulaire détaillée sera envoyée comme de coutume. Pour tous renseignements, s'adresser à la Permanence ouverte toute la journée à 9, rue du Griffon.

ENSEIGNEMENT MENAGER

Outre les cours de formation ménagère pour jeunes filles, des cours complets pour fillettes de 13 à 15 ans, fonctionneront à partir du 1^{er} octobre et seront sanctionnés par un examen à la fin de la deuxième année.

Pour les inscriptions, s'adresser n° 1, rue du Griffon.

Notre promenade annuelle

EN ROUTE POUR SAINT-QUAY !

Dimanche 8 juillet : 3 heures du matin. — Grand Dieu ! quel tintamarre ! Est-ce un rêve ? Mais non, c'est tout simplement le réveil qui fait des siennes, et pour cause. De crainte de ne pas l'entendre on l'a placé dans une assiette en y ajoutant même un toussinet de cresson. Que va dire le voisin grincheux, à moins que ce ne soit la voisine car le monopole n'est pas exclusivement réservé au sexe fort. Mais vite, dépêchons-nous car le train n'attend pas.

Des 4 heures nous voici réunies à la gare au nombre imposant de 140. On distribue les billets et chacune monte avec une hâte fébrile dans les wagons devenus trop petits. C'est la

générale intervient qui, tenant compte des accords internationaux, réserve légalement un droit de priorité aux travailleurs français.

« Fait confiance au Bureau Fédéral pour l'acceptation de la lettre d'Union Pharmaceutique, comme au service de Placement, aucune demande émanant de camarades à la recherche d'emploi de nuit à tenir après avoir accompli un service normal de jour.

« Considérant, d'autre part, que la reconnaissance légale de la profession de Préparateur en Pharmacie, complétée par l'établissement d'un Statut Professionnel, en assurant une certaine stabilité d'emploi, est susceptible de favoriser la diminution du chômage en pharmacie, en provoquant l'élimination de la main-d'œuvre non qualifiée, décide la poursuite de cette revendication sur les bases déjà définies par le Congrès précédent. »

MAISON DES TRAVAILLEURS DE LA PHARMACIE ET DROGUEURIE

Le III^e Congrès de la Fédération Française des Préparateurs en Pharmacie (C.F.T.C.), après avoir entendu le rapport et les explications de M. Barbier, sur le projet de Maison de Retraite et de Convalescence des Travailleurs de la Pharmacie et de la Droguerie, constate avec satisfaction les résultats acquis et renouvelle sa confiance à la Commission nommée par le Congrès de Valenciennes pour continuer la mise au point du projet, pour poursuivre ou entreprendre tous pourparlers à cet effet, et veiller à ce que l'initiative dont la Fédération revendique avec fierté la paternité, et que par une action incessante elle a réussi à imposer aux milieux professionnels, ne soit pas détournée de son véritable but de solidarité.

ACTION EN DROGUEURIE

Le Congrès National de la Fédération des Syndicats Professionnels de Drogueur, après avoir entendu l'exposé de la situation tant professionnelle

que sociale des travailleurs de la Droguerie pharmaceutique, décide, conformément à ses statuts et à son programme d'origine, d'étendre son action à cette branche de la profession et donne mandat à son bureau de poursuivre, en accord avec les syndicats fédérés, toute action utile pour aboutir, soit à la création de syndicats ou section Drogueur dans le cadre fédéral, soit à l'affiliation individuelle ou par groupe, dans les syndicats existants, des salariés de cette branche.

Après le vote d'un vœu sur l'action à mener auprès du corps médical et quelques mots de M. Mennet, les congressistes se sont séparés en se félicitant du bon travail accompli, et se donnant rendez-vous pour le prochain Congrès.

N.B. — A nos lecteurs qui désirent des renseignements sur les organisations de la Pharmacie et de la Droguerie, nous signalons qu'ils peuvent s'adresser à la Fédération Française des Syndicats Professionnels des Travailleurs de la Pharmacie et de la Droguerie, 5, rue Cadet, Paris, ou au Siège du Syndicat Professionnel des Préparateurs en Pharmacie de l'Ouest, 10, rue de Bel-Air, à Nantes.

bonne journée qui commence.

Un coup de sifflet, le train s'ébranle et nous filons à travers la campagne encore endormie. En bonnes filles c'Est, les langues (pas les mauvaises) vont leur train. On s'amuse, on rit et comme dans le grand monde on échange des visites. Emportant tout cette jeunesse joyeuse, le train dévore l'espace, les stations se succèdent et Saint-Brieuc déjà s'estompe dans le lointain. On arrive.

Vite, tout le monde descend, et derrière nos chères corettes, l'on s'achemine vers Notre-Dame des Grâces. Pendant la messe à laquelle nous assistons pieusement, chacune, en son cœur, demande au bon Dieu de bénir cette journée et l'en remercie d'avance.

A la sortie, un petit imprévu permet aux intrépides de descendre dans la jolie vallée du Couëdic pendant que les autres jouissent des frais ombrages du beau jardin public et utilisent les premières pellicules.

Mais notre petit train spécial n'est pas loin, c'est l'heure du rassemblement. Quelques-unes, les habituées, entonnent le refrain inépuisable, inconnu des profanes : « Chef de gare, chef de gare... » que toute la bande répète en chœur.

Le tramway arrive, on grimpe à l'assaut. Il comprend notre impatiente et file à toute allure à travers la campagne pittoresque où s'égrenent nos joyeux refrains. Le soleil, lui aussi, naturellement, est de la partie ; il rit comme nous, avec nous.

Au passage, nous saluons Binie et Etienne par nos exclamations pour tout de suite après, débarquer à St-Quay. Prestement nous dévalons la côte pour déposer nos paquets dans une vaste salle de la villa Jeanne d'Arc, gracieusement mise à notre disposition et après un brin de toilette nous courons à la plage. La mer est là, toute belle par ce beau temps, battant le roc, grandiose salle à manger pour tout à l'heure.

A chacune de vous maintenant de compléter comme il convient l'emploi du temps car les plaisirs furent divers et variés ; je n'en citerai que quelques-uns : simple pataugeage avec force élaboussures, bain prolongé, pique-nique par petits groupes, sieste délicieuse sur le sable, ascension des rochers, promenade sur la terrasse, souvenirs vivants et inoubliables captés par une légion de Kodaks.

Pendant que nous prenons nos joyeux ébats, le temps impitoyable n'a pas suspendu son vol et voici que déjà il faut songer au retour. Reprendre son petit bagage sensiblement allégé, rejoindre le tramway, s'engouffrer dans la gare, répéter les mêmes gestes, c'est toujours la même joie débordante.

Nous nous retrouvons sur la place de la gare ; on échange les adieux en se promettant fermes de se retrouver l'an prochain. Finie la bonne journée de la grande famille syndicale. Mais ne soyons pas des ingrates, et n'oublions pas d'en remercier bien sincèrement nos chères organisatrices. Une jeune abeille.

Le Congrès International des Ouvriers Chrétiens du Bâtiment

La Fédération Internationale des ouvriers chrétiens en bâtiment a tenu son cinquième Congrès, le 31 mai 1934, à Montreux.

Etaient représentés : deux fédérations néerlandaises, comptant respectivement 28.207 et 13.861 membres ; une fédération belge avec 28.097 membres ; une de l'Alsace-Lorraine avec 1.150 membres ; une de la Suisse avec 3.159 membres ; la fédération allemande de la Tchécoslovaquie, 3.594 membres, deux fédérations hongroises avec 359 et 550 membres. S'étaient excusées la fédération tchèque comptant 2.326 membres et la Pologne, avec 1.895 membres. Les onze organisations affiliées de huit pays comptent au total 85.747 membres.

Le Congrès approuva avec remerciements le rapport moral présenté par le Secrétaire. Le rapport du trésorier, M. R. Vaes, de Hasselt (Belgique), fut également approuvé, après vérification par une commission de trois membres. Le montant de la cotisation annuelle à l'Internationale est resté fixé pour chaque organisation affiliée à un salaire horaire en moyenne pour 20 membres.

L'accord réglant la position des membres passant d'un pays à l'autre et contenant également des dispositions au sujet des mouvements de salaires dans les régions frontalières, fut quelqu'un peu modifié et adopté à l'unanimité dans sa nouvelle forme.

Le Congrès avait été saisi d'une proposition de M. Müller, tendant à faire fusionner l'Internationale du Bâtiment avec la Fédération Internationale des ouvriers sur bois. Le Bureau suggéra de consulter les organisations affiliées et d'envisager la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans cette profession ont mené dans bien des pays à la conclusion de contrats collectifs. Toutes ces considérations justifient pleinement la revendication de l'application de l'idée corporative dans l'industrie du bâtiment.

Le président du Congrès fit appel dans son allocution de clôture, à la collaboration énergique des organisations affiliées à l'œuvre du syndicalisme chrétien.

ger la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans cette profession ont mené dans bien des pays à la conclusion de contrats collectifs. Toutes ces considérations justifient pleinement la revendication de l'application de l'idée corporative dans l'industrie du bâtiment.

Le président du Congrès fit appel dans son allocution de clôture, à la collaboration énergique des organisations affiliées à l'œuvre du syndicalisme chrétien.

Le Congrès avait été saisi d'une proposition de M. Müller, tendant à faire fusionner l'Internationale du Bâtiment avec la Fédération Internationale des ouvriers sur bois. Le Bureau suggéra de consulter les organisations affiliées et d'envisager la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans cette profession ont mené dans bien des pays à la conclusion de contrats collectifs. Toutes ces considérations justifient pleinement la revendication de l'application de l'idée corporative dans l'industrie du bâtiment.

Le président du Congrès fit appel dans son allocution de clôture, à la collaboration énergique des organisations affiliées à l'œuvre du syndicalisme chrétien.

Le Congrès avait été saisi d'une proposition de M. Müller, tendant à faire fusionner l'Internationale du Bâtiment avec la Fédération Internationale des ouvriers sur bois. Le Bureau suggéra de consulter les organisations affiliées et d'envisager la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans cette profession ont mené dans bien des pays à la conclusion de contrats collectifs. Toutes ces considérations justifient pleinement la revendication de l'application de l'idée corporative dans l'industrie du bâtiment.

Le président du Congrès fit appel dans son allocution de clôture, à la collaboration énergique des organisations affiliées à l'œuvre du syndicalisme chrétien.

Le Congrès avait été saisi d'une proposition de M. Müller, tendant à faire fusionner l'Internationale du Bâtiment avec la Fédération Internationale des ouvriers sur bois. Le Bureau suggéra de consulter les organisations affiliées et d'envisager la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans cette profession ont mené dans bien des pays à la conclusion de contrats collectifs. Toutes ces considérations justifient pleinement la revendication de l'application de l'idée corporative dans l'industrie du bâtiment.

Le président du Congrès fit appel dans son allocution de clôture, à la collaboration énergique des organisations affiliées à l'œuvre du syndicalisme chrétien.

Le Congrès avait été saisi d'une proposition de M. Müller, tendant à faire fusionner l'Internationale du Bâtiment avec la Fédération Internationale des ouvriers sur bois. Le Bureau suggéra de consulter les organisations affiliées et d'envisager la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans cette profession ont mené dans bien des pays à la conclusion de contrats collectifs. Toutes ces considérations justifient pleinement la revendication de l'application de l'idée corporative dans l'industrie du bâtiment.

Le président du Congrès fit appel dans son allocution de clôture, à la collaboration énergique des organisations affiliées à l'œuvre du syndicalisme chrétien.

Le Congrès avait été saisi d'une proposition de M. Müller, tendant à faire fusionner l'Internationale du Bâtiment avec la Fédération Internationale des ouvriers sur bois. Le Bureau suggéra de consulter les organisations affiliées et d'envisager la suite à donner à cette proposition, une fois en possession des réponses. Le Congrès approuva la décision du Bureau.

Le Congrès prit ensuite connaissance de deux rapports, l'un présenté par M. E. de Courcelle (Liège) sur « Le Fascisme » (le second par M. H.-J. Terwey, président de la Fédération Néerlandaise protestante sur « L'idée corporative » et sa réalisation dans l'industrie du Bâtiment »).

La résolution soumise par le Bureau résumant les conclusions des deux rapports, fut adoptée à l'unanimité. Dans cette résolution le Congrès se prononce contre le libéralisme, la lutte des classes et la dictature de l'Etat en matière sociale et économique. Il se prononce, par contre, en faveur de la réalisation de l'idée corporative chrétienne dans le bâtiment qui, à son avis, s'y prête tout spécialement. En effet, l'industrie du bâtiment demande des ouvriers des capacités professionnelles spéciales ; la petite entreprise y domine et les relations entre les employeurs et les travailleurs dans

Un exemple pour les Jeunes

NE NOUS CONTENTONS PAS D'ÊTRE DES MÉDIOCRÉS

Notre jeune compagne, Renée Cochet, 18 ans, secrétaire d'avocat, vient de subir les épreuves de première année de Capacité en droit avec la Mention Très Bien. Ce nouveau succès est le fruit d'un travail personnel. Mais retournons un peu en arrière et suivons-la.

Excellente élève à l'école primaire, le Brevet Élémentaire vient couronner son labeur assidu. Elle passe facilement ensuite tous les examens qui échelonnent la profession de Secrétaire commerciale, depuis le simple préparatoire jusqu'au professionnel (135 à 150 mots à la minute) et obtient dans l'intervalle le n° 1 au Certificat d'aptitude professionnelle de sténo-dactylographe et une Médaille d'Or à l'Exposition régionale du travail (catégorie des apprenties).

Et malgré sa valeur, quelle simplicité et quelle modestie ; de sorte que l'on ne sait ce qu'il faut de lui admirer, mais chut, elle m'en voudrait certainement d'insister.

Quelle nous permette du moins de lui adresser, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères félicitations et souhaitons vivement que son exemple soit suivi par beaucoup d'autres.

QUE VAIS-JE FAIRE PENDANT MES VACANCES POUR MON SYNDICAT ?

FOUGÈRES

Fête champêtre de Saint-François

Ce fut une belle journée que celle de notre fête champêtre des Syndicats Professionnels du 8 juillet dernier.

Dès le matin, 200 pêcheurs s'allièrent sur les bords de l'étang de Saint-François ; il fallait voir l'attention soutenue des concurrents pour sortir de l'eau les poissons désirés, et aussi les exclamations joyeuses quand l'adroit pêcheur ou pêcheuse tenait au bout de la ligne l'imprudent qui s'y était laissé prendre. Tout ce monde joyeux se donnait à cœur joie du bonheur de la fête. Pendant ce temps, l'arrivée des groupes nombreux, soit par le service des cars, soit piétons, déferlait à notre rendez-vous. Le beau site de Saint François, dès le matin déjà avait son air de fête ; puis ce fut la fin du grand concours et la fameuse pesée du poisson, moment d'émotion pour d'aucuns, et plaisanterie des autres, car tous se réservaient pour la distribution généreuse qui leur était promise.

Ce petit travail accompli, ce fut avec plaisir que chacun se dirigea à l'endroit désigné pour son repas, et sur le tapis de mousse les couverts furent mis ; mais aussitôt 150 couverts environ attendaient au Restaurant du Vieux-Moulin les camarades inscrits. Un dîner bien servi fut goûté joyeusement. Après les toasts d'usage et le rappel du souvenir de notre Cher Abbé Bridel, par notre Président de l'action sociale, notre ami Guédeu, les chanteuses et chanteurs nous firent entendre de très jolies chansons ; à signaler à cet effet Mlle Legrand, la sympathique reine de l'industrie et

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

Mme Coudray (Leneveu) nous a fait part de la naissance de sa fille Chantal, le 5 juillet.

Mme Thébaud (Clémence Le Cam) de celle de son fils Guy, le 26 juillet.

Nos félicitations aux heureux parents, et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Marie Macé, organisatrice de nos fêtes syndicales auxquelles son dévouement ne fit jamais défaut, lequel eut lieu le 4 juillet, avec M. Georges Marizy. Nous sommes heureuses en cette occasion de joindre à nos félicitations, l'expression renouvelée de notre gratitude.

Nous nous réjouissons aussi du mariage de :

Mlle Simone Bougerie avec M. Robert Oger (7 juillet) ;
Mlle Jeanne Le Guillou avec M. Jean Chériaux (19 juillet).

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

Sœur Madeleine, Fille de la Charité (Maria Lachivert), le 16 juillet, à Briançon (Hautes-Alpes) ;
Mme Daniel, mère de Madeleine Daniel, le 13 juillet ;
Mme Perdriel, mère de Maria Perdriel, le 15 juillet.

A nos chères compagnes si éplorées, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

jeu jusqu'à la brune, car chacun reculait l'heure du départ, tant la tiédeur du temps devenait agréable.

Enfin tout finit, même les belles journées, et celle-là ne finit que par de joyeux chants dont nous entendions les échos au loin dans la jolie forêt. Mais avant de se quitter, chacun se promettait de remettre ce plaisir en 1935. Nous espérons, mes chers camarades que ce souhait sera exaucé, et que l'année prochaine, nous nous retrouverons pour une fête plus belle encore s'il est possible, et je vous remercie de tout cœur d'avoir répondu si nombreux et si aimablement à l'appel de votre Syndicat.

G. LECONTE.

La tombola

Numéros gagnants :

257	Bicyclette homme offerte par le Comité.
1227	Service de table, offert par le Bureau d'Union.
1134	Statuette.
1210	Rasoir mécanique.
201	Service à liqueur.
944	Service à liqueur.
1013	Statuette.
1052	Une douzaine d'assiettes.
685	Lot du <i>Novelliste</i> .
488	Lot de soucoupes.
479	Chemise.
1496	Encrier.
576	Bon pour casquette (20 fr.).
575	Chemisette bleue (etc.).
1049	1109 1796 595 1119 942 173
126	1010 574 1304 1577 664 1662
196	382 541 1103 660 1578 1060
1420	1550 1995 495 1216 273 706
51	1728 442 245 605 622 69
263	1189 97 41 373 270 1074
997	847 852 1745 1252 888 1282
498	1425 700 599 1989 1207 424
1733	1613 31 449 236 444 1593
1698	156 1203 1469 771 1736 534
540	1494 1197 951 170 121 1824
1155	1104 412 862 303 1787 594
1610	1700 730 938 902 6 595
111	978 565 1699 690 1703 1701
320	1012 22 1845 1432 1588 1848
1777	1666 1553 1998 14 920 940
1108	924

FINISTÈRE

LA VIE DES EMPLOYÉS

Édification

Dans ce département, il est grand temps que les Employés s'organisent sérieusement, s'ils veulent faire cesser les abus criants dont ils sont les victimes et dont les échos nous parviennent fréquemment. Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de citer quelques extraits d'une lettre que nous venons de recevoir et qui pourra édifier ceux qui ont au cœur des sentiments de Justice et de Charité.

« On peut comprendre dans une certaine mesure les procédés violents des Syndicats extrémistes dans leurs revendications, lorsqu'on est mis en présence de faits que je veux vous signaler.

« Ceci se passe dans un Grand Hôtel de la Finistère ; les employés travaillaient 13 et 14 heures par jour, ce qui est un jour de sortie par semaine, jamais le dimanche.

« Les congés payés ou non payés sont inconnus.

« En cas de maladie, on risque le renvoi.

« Tout le monde peut se rendre compte de l'existence de ces faits.

« Mais ce à quoi personne ne songeait, ce sont les brimades et vexations auxquelles sont en butte les

« malheureux employés de cette maison.

« Exemple : une machine à écrire vieille de dix ans a eu besoin de réparation ; la dactylo l'a payée de ses deniers.

« Dans cette maison, personne ne s'occupe de la moindre réclamation, craignant de se voir expulsé.

« Or, comble de l'ironie ! le patron de cet établissement a eu le coura- ge de protester par la voix de la Presse contre la non-application de la journée de 8 heures dans un mame- ric de tout cœur d'avoir répondu si nombreux et si aimablement à l'appel de votre Syndicat.

« Serait-ce le commencement de la sagesse et envisagerait-on le retour à des procédés plus humains pour les collaborateurs de cette maison ?

Il serait temps. En tout cas, cela prouve la nécessité pour les Employés de se sentir les coudes, s'ils veulent que les lois sociales soient respectées et avoir une existence normale.

« Espérons... »

BREST

Le recrutement des Apprentis

Ainsi que nos camarades l'auront lu d'autre part, la Fédération de la Marine s'est préoccupée de cette question qui, à l'heure où les réductions d'effectifs se font sentir dans toutes les administrations, où la crise industrielle crée un état d'indemnité de chômage, empêche d'inquiétude les ouvriers pères de famille.

Au moment où paraîtront ces lignes, un concours aura eu lieu vraisemblablement dans chaque port. Le nombre de candidats aura été particulièrement nombreux cette année. Combien prendra-t-on d'apprentis ? Que deviendront ceux qui échouent ?

Dans la plupart des ports de guerre l'industrie privée est presque nulle, aussi en faisant part de leur appréhension à M. Piétri, les délégués de la Fédération de la Marine ont mis au premier plan de leurs revendications l'augmentation du nombre d'apprentis. La question est d'importance, et si le Ministère des Finances s'en désintéresse, si même en vue d'une reprise des affaires, reprise qui se traduirait par un embauchage d'ouvriers (mais en trouvant-t-on des ouvriers alors ?), des crédits ne sont pas affectés aux divers ministères pour recruter des apprentis, les services responsables auront fait preuve d'une incompréhension totale.

MARINE MILITAIRE

Modifications au régime des Pensions

Suivant un rapport paru au « Journal Officiel » du 18 juillet dernier, le Président du Conseil a soumis à la signature du Président de la République diverses modifications au régime actuel. Elles concernent plus particulièrement les fonctionnaires et ont trait à la retenue faite sur certains indemnités qui entraient jusqu'à présent en compte dans le calcul de la pension ; ces indemnités sont révisées par l'Administration.

Une autre disposition vise les fonctionnaires qui seraient révoqués. Cette grave peine disciplinaire entrainera désormais la perte du droit à pension, le fonctionnaire révoqué ayant droit cependant au remboursement des retenues par lui versées

au cours de sa carrière.

Enfin une troisième modification intéressera davantage les ouvriers ex-immatriculés qui avaient contracté un rattachement à la Direction du Port et pouvaient de ce fait, après 3 ou 5 ans, prétendre à une pension proportionnelle, leurs services civils accomplis à l'arsenal comptant pour le droit à cette pension. Il n'en sera plus de même. Le 23 juillet dernier, un télégramme postal parvenu dans les ports précisait que, par Décret du 30 juin 1934, l'J. O. du 18 juillet, l'article 44 de la loi sur les pensions était modifié. Il faut désormais 15 années de services militaires effectifs pour pouvoir jouir d'une retraite proportionnelle.

Cette décision sera appliquée à tous ceux qui seront rayés des contrôles après le 18 juillet.

SYNDICAT DE L'ARSENAL

A ceux qui déménagent

Nous parlons évidemment au sens propre du mot, et nous adressons à ceux qui changent de rue ou de quartier, ou encore de commune. Nous recevons à chaque instant des « retour à l'ouvoyer », journaux ou communications qui n'ont pu toucher le destinataire, parti sans laisser au facteur sa nouvelle adresse. Avec un peu de bonne volonté, ces complications seraient évitées.

En cas de changement de domicile, prévenez votre collecteur habituel ou le membre du Bureau Syndical ; mieux encore, venez voir notre permanence, 11, rue de Traverse, tous les premiers et troisièmes mardis du mois ; on notera vos observations et toutes les communications intéressantes que vous pourriez avoir à soumettre aux Membres du Bureau.

CHEZ LES CHEMINISTES DU RESEAU BRETON

Nécrologie

Notre Syndicat vient d'être frappé douloureusement par la mort de notre bon camarade Charles Le Bris, trésorier.

Jeune militant du Syndicalisme Chrétien, pendant les quelques années qu'il fut membre de notre organisation, nous ne trahirons pas sa mémoire en disant qu'il fut un modèle dans un milieu trop indifférent et parfois réfractaire à nos idées.

Lutter, fut son activité, son but, son idéal. Si l'on peut faire un reproche à des trésoriers de Syndicat d'être simplement des « papeteriers » plongés uniquement dans ce rôle et, ayant comme limite l'administration de la caisse syndicale, ce n'est pas à lui qu'on pouvait le faire.

Il fut le propagandiste par l'exemple. Si par la parole, par son amabilité vis-à-vis des camarades qui l'entouraient qu'ils soient adhérents ou non à notre Syndicat ; l'hommage rendu à sa mémoire lors de ses obsèques prouve amplement la sympathie qu'il avait acquise parmi les camarades de son service.

Nous serions incomplets si nous ne soulignions l'impression qu'il nous laissait lors de nos visites pendant sa courte et cruelle maladie, supportée avec tant de courage, impression d'où nous apercevions la vie familiale de dévouement, cet amour indéfectible qui l'unissait à son épouse et ses trois chers petits enfants.

Dans ces heures si cruelles où les mots ne consolent pas des faits, nous

prions son épouse de croire tous ses camarades — et spécialement ceux du Syndicat — en communion avec sa peine.

LE BUREAU.

SYNDICAT DU LIVRE

La réunion trimestrielle, qui devait avoir lieu le dimanche 15 juillet, fut reportée au lendemain 16 juillet.

Sous la présidence de M. Cloître, Président, la séance est ouverte à 18 heures.

Le Secrétaire fait part aux camarades du travail accompli depuis la création de la section. Ensuite, la parole est donnée au Trésorier qui, avec une précision remarquable, nous donne l'état de la caisse.

Le Président remercie les deux rapporteurs et parle du Congrès fédéral d'octobre.

La délégué du Syndicat du Livre rend ensuite compte de l'entrevue qu'elle a eue avec un maître-imprimeur de Brest, ayant traité aux heures supplémentaires. L'entretien fut très cordial, et cette démarche, nous n'en doutons pas, donnera bientôt des résultats fructueux.

Avant de lever la réunion, il est décidé de donner une séance théâtrale. Des pourparlers seront engagés prochainement avec le Syndicat de l'Arsenal. Cette séance sera une occasion de propagande pour les Syndicats Chrétiens et révélera peut-être les indifférents.

Naissance

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos camarades, la naissance d'une charmante petite Bretonne, prénommée Jacqueline.

L'heureux papa est M. Léon Clech, du Syndicat du Livre de Brest.

Aux parents nos félicitations, et au petit angelet longue vie et vœux de bonheur.

SAINT-BRIEUC

SYNDICATS MASCULINS

Résultats du C. A. P.

pour les Syndicats masculins

Section comptables : M. Cheux (Mention Très Bien) ;
Section banque : M. Cheux (Mention Très Bien) ;
Section Commerce : M. Saget (Mention Très Bien) ; M. Sauvage (Mention Assez Bien).

SYNDICATS FEMININS LA RUCHE

Fête de clôture des Cours

C'est au milieu d'une grande assistance qu'a eu lieu le dimanche 1er juillet, la Fête de clôture des Cours Professionnels.

A 7 heures, toutes les syndiquées assistaient à la messe d'actions de grâces célébrée à la Cathédrale.

L'exposition des travaux des cours, organisée dans les vastes locaux de « La Ruche », attirait toute la journée de nombreux visiteurs qui admirèrent tout ensemble la présentation, le nombre important et l'exposition soignée des ouvrages de couture (trousseau et pré-trousseau), de coupe, arithmétique commerciale, comptabilité, français, sténographie, dactylographie, enseignement ménager, etc...

Mais c'est surtout à la réunion de 16 h. 30, présidée par M. le Chanoine Porrin, qu'il y eut grande affluence.

L'élégante salle des fêtes de Nazareth fut totalement remplie par les familles des adhérents des différents groupes de « La Ruche ». Une partie récréative, composée de chants exécutés par un artiste Lavallois, de saynètes comiques interprétées par les fillettes du Pré-Trousseau et des syndiquées aux talents connus, fut très appréciée et agrémenta cette réunion qui comportait également la lecture du palmarès et des résultats des examens de l'année scolaire 1933-34, ainsi qu'un discours de M. le Chanoine Perrin qui, d'édifiant, adressa des félicitations méritées aux professeurs et élèves pour les succès des mois écoulés.

Résultats des Examens

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

(Épreuves du jeudi 28 juin 1934) (6 candidatures, 6 reçus)

Section coupe et couture. — Marie-Louise Dufour (Mention Très Bien).
Section comptabilité. — André Trottier (Mention Bien) ; Yvonne Duchesne (Mention Bien).

Section Sténo-Dactylo. — Marie-Joséphine Rivière (Mention Bien) ; Clémentine Rocher (Mention Assez Bien) ; Christiane Avenant.

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE

(Épreuves du 9 mars 1934)

Sténo (Calligraphie). — Marguerite Dalibard, Adèle Gillot, Marie-Ange Huard, Hélène Perthuis, toutes les quatre (Mention Bien).

Sténo (Vitesse 70 mots). — Marie-Joséphine Rivière (Mention Très Bien) ; Clémentine Rocher (Mention Très Bien) ; Christiane Avenant (Mention Bien) ; Marcelle Foulleul (Mention Assez Bien).

(Épreuves du 11 juin 1934)

Sténo (Calligraphie). — Marie-Thérèse Jolivet (Mention Bien) ; Jeanne Sautubray (Mention Bien) ; Madeleine Blot (Mention Assez Bien) ; Renée Herreau (Mention Assez Bien) ; Marie-Thérèse Cottereau.

Sténo (vitesse 80 mots). — Marie-Joséphine Rivière (Mention Très Bien) ; Clémentine Rocher (Mention Bien) ; Christiane Avenant (Mention Assez Bien).

Sténo (vitesse 50 mots). — Adèle Gillot (Mention Bien) ; Marguerite Dalibard (Mention Bien) ; Lucette Poitevin (Mention Bien).

Dactylo Diplôme de Capacité. — Odette Baloché (Mention Bien) ; Clémentine Rocher (Mention Assez Bien) ; Georges Lhuissier (Mention Assez Bien) ; Renée Herreau (Mention Assez Bien).

Diplôme scolaire. — Yvonne Chesnais, Rolande Chaudet, Lucette Poitevin.

ACADEMIE DACTYLOGRAPHIQUE DE FRANCE

(Épreuves du 18 juin)

Dactylo (Diplôme préparatoire). — Lucette Poitevin, Germaine Fouquenet.

Comptabilité (Certificat d'Études Comptables). — Yvonne Duchêne (Mention Très Bien) ; André Trottier (Mention Très Bien) ; Juliette Delaneau (Mention Bien).

Comptabilité (Brevet ; Degré Supérieur). — Simone Brunet (Mention Très Bien) ; Jane Guenev (Mention Très Bien) ; Fernande Renard (Mention Bien).

CERCLE D'ÉTUDES (Résultats du Concours du mardi 28 juin) :

1er prix : Germaine Follot, note (Très Bien) ; 2e prix : Emilienne Breton, note (Bien) ; 3e prix : Léone Gaugain ; 4e prix : Rosalie Accarie ; 5e prix : Madeleine Fournier.

S'EST-ON ASSEZ OCCUPE DES MARINS ? LES A-T-ON ASSEZ ENCOURAGES OU PROTEGES ?

LES CAMPAGNES DE PÊCHE EN 1933	CAMPAGNE THONIERE	CAMPAGNE SARDINIÈRE			GRANDE PÊCHE
		Dourenez	Le Guilvinec	Le Croisic	
Les gains bruts	2.500 à 3.500	Moy. 4.000	1.500 à 3.000	3.000 à 8.000	4.000 à 6.000 francs
Le gain net	Songeons qu'il s'agit très souvent de la part d'un père de famille ayant de trois à cinq enfants.		Mais chaque marin doit se fournir en filets.		Mais chaque marin doit compter annuellement 1.200 fr. d'équipement
Les mesures qui s'imposent	1° Des gratifications de crise aux familles nombreuses ; 2° Le maintien des protections douanières ; 3° La préparation collective d'une bonne campagne 1934.			1° Un accord avec le Portugal plus favorable à nos produits. 2° L'augmentation de la consommation intérieure. 3° La limitation des apports de printemps.	

Le Congrès de la Fédération Internationale des Employés

La Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens d'Employés s'est donné un nouveau président en la personne de M. Léon Christophe (Belgique), les secrétariats général et administratif demeurant confiés à deux Français : MM. Gaston Tessier (Paris) et Ernest Thiele (Strasbourg).

Le Congrès a entendu plusieurs rapports sur des questions bien actuelles :

M. Wenzel (Tchécoslovaquie) l'a en-

tretenue du « Chômage des Employés » cette étude aboutit à la prise en considération de vœux concernant l'assurance chômage obligatoire.

M. Marcel Poinbeau (France) a traité de la question délicate et complexe de l'« admission des employés étrangers », se montrant favorable à l'établissement de conventions internationales, à la rédaction et à l'application desquelles les syndicats d'employés devraient être appelés à collaborer.

M. Zier (Pays-Bas) a exposé « la nécessité d'une sérieuse formation professionnelle » pour les employés.

Dans ses conclusions, il émit le vœu que les gouvernements s'inquiètent de porter remède aux effets d'une crise qui tend à abaisser le niveau de for-

mation générale de l'employé, et demanda que la prolongation de l'obligation scolaire soit envisagée, de préférence sur le plan de l'enseignement professionnel et ménager pour les filles, et de l'enseignement technique pour les garçons.

En dehors des séances de travail, plusieurs manifestations et réceptions furent lieu en l'honneur de nos hôtes étrangers.

La délégation française des Syndicats Chrétiens d'Employés offrit un banquet auquel assistèrent de nombreuses personnalités officielles ou amies, et notamment MM. Serravalle, sénateur des Pays-Bas ; secrétaire de la C.I.S.C. ; Zirnheid, président de la C.F.T.C. ; Zamanski, président de la C.F.P.F. ; Duval Arnould, député de Pa-

ris, le chanoine Couturier, sous-directeur des œuvres du diocèse de Paris, le représentant du ministre du Travail.

Les membres du Congrès furent reçus à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Noël Pinelli, vice-président du Conseil Municipal, qui leur souhaita la bienvenue en termes particulièrement élevés et chaleureux.

Un certain nombre de vœux et de résolutions furent adoptés en conclusion de ce Congrès.

La Fédération se déclara notamment favorable à « un régime économique et social qui, tout en respectant les droits naturels de l'homme et faisant largement appel aux forces spirituelles, assure, sous le con-

trôle des pouvoirs publics, et avec leur collaboration, en tant que les initiatives privées se révèlent insuffisantes, une meilleure utilisation des matières premières, l'organisation rationnelle de la production, de la distribution et de la consommation.

Elle demanda enfin : « Une collaboration méthodique entre employeurs et travailleurs, comportant, notamment, une participation équitable de ces derniers au produit de leur travail, et leur accession progressive à la gestion des entreprises et de l'activité économique en général. »

Les Cours de Formation Confédéraux

La Session Intensive

Elle a eu l'eu, pour la 3^e fois, du 1^{er} au 13 juillet, à Bierville. La région de l'Ouest y était représentée par deux délégués.

Fort intéressants, comme d'habitude, les cours ont porté, cette année, la première semaine, sur la Science économique et l'histoire sociale, et la deuxième semaine, sur la Philosophie sociale et la Législation sociale.

Les auditeurs ont étudié ainsi le syndicalisme d'après les enseignements pontificaux, la production, les régimes du travail, l'économie libérale, le régime corporatif en Portugal, Italie et Autriche, le plan de Man, le plan des néo-socialistes, le plan de la C. G. T., l'expérience Roosevelt, le catholicisme social, le socialisme, le christianisme, les cadres administra-

tifs du Travail, l'Etat, le code du Travail, la part des catholiques dans la législation du Travail, la Presse, la crise actuelle, la Société et la discipline des mœurs, etc...

La Session du 14 Juillet

La XIV^e Session Confédérale d'études et de pratique syndicales s'est tenue à Bierville les 14, 15 et 16 juillet. L'Union Régionale de l'Ouest y avait délégué 31 auditeurs et auditrices.

Ce furent trois journées bien remplies, si l'on s'en rapporte au programme, que voici : Le rôle et les responsabilités du Travail dans la production, les exigences de la gestion des entreprises, les exigences de la morale dans l'économie, les exigences de l'organisation professionnelle, la préparation religieuse, la préparation économique et sociale, les méthodes syndicales de préparation pratique, les revendications syndicales, l'organisation du syndicat et de ses services annexes, la propagande syndicale, etc...

D'ailleurs il n'est que d'entendre les impressions des délégués pour être fixé sur le succès de cette nouvelle session.

L'APPEL

Toi qui jouis, pourquoi nous laisses-tu souffrir ?...

Marinette, tantôt je t'ai vue courir vers l'atelier. Tu as frôlé J. B., chômeuse depuis deux mois et tu ne l'as pas reconnue...

Mais j'ai rencontré ses yeux tristes suivre ta course avec envie et s'empresser d'une angoisse qui semblait dire :

N'as-tu pas, moi aussi, droit au travail ?...

Marinette, tantôt à l'atelier, tu as surpris la première tenant des propos légers devant la petite apprentie. Tu as grommelé un peu, mais sans plus, et tu n'as pas vu le regard trouble de l'enfant. Tu n'as pas entendu cette candeur, qui semblait, te dire :

N'as-tu pas droit au respect que d'autres t'ont assuré ?

Marinette, insouciant, tu as attendu au dernier moment pour acheter le jouet de ta sœur. Tu es entrée à l'heure de la fermeture dans un petit bazar. Tu as fouillé, refouillé, choisi enfin, mais sans voir les traits tristes de la vendeuse, sans voir ses yeux, cernés d'une fatigue qui te demandait :

N'as-tu pas, comme toi, droit au repos ?

Oh ! Marinette, fais taire un instant ton métier... Arrête un peu tes rires et tes chants et écoute... Ecoute la plainte de celles qui chômeent, le gémissement de celles qui brise un travail trop pénible... Regarde-les. Elles tendent les bras vers toi qui jouis et leur souffrance te demande pitié, aide et affection.

Marinette, ces femmes qui souffrent sont tes sœurs. Entends-tu leur appel angoissé ?

BELLE JARDINIÈRE

PARIS

La plus grande spécialité de VÊTEMENTS pour Hommes, Dames, Enfants

PARIS

Seule Succursale dans la Région :

NANTES

12, Rue du Calvaire

Téléphone 142.73
Chèques Postaux : 83.20

Les "MESSAGES" de l'Union Régionale de l'Ouest

AVIS

Prière à nos correspondants de bien vouloir, lorsqu'ils nous font part d'un événement de famille, adopter le libellé de notre rubrique mensuelle « Dans nos familles ».

Pour tout communiqué destiné au journal, prière d'utiliser une feuille spéciale ; autrement dit, ne rien inclure dans le corps d'une correspondance. Et n'écrire que sur un côté de la feuille.

Ne pas oublier que toute copie pour notre région doit être parvenue au Secrétariat au plus tard le 3 du mois et même le 2, si le 3 tombe un dimanche ou un jour férié. Toute copie parvenant après cette limite ne pourra être acceptée que pour le journal du mois suivant.

Les Syndicats qui nous envoient encore des bandes pour les journaux destinés à leurs membres, sont priés de nous les adresser pour le 1er du mois. Passé cette date, ils risquent de recevoir leurs journaux en paquets. Ne pas oublier d'indiquer le nombre de bandes envoyées et leur répartition.

NOTA. — Ces avis sont aujourd'hui renouvelés pour qu'enfin on en tienne compte.

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Marguerite-Marie Terrien, fille de notre camarade Jean Terrien, secrétaire de l'Union Locale Nazairienne.

Marie - Thérèse Lefeuve, fille de notre camarade Léon Lefeuve, du Syndicat des Employés de Nantes.

Marie Hupé, deuxième enfant de notre camarade Louis Hupé, conseiller du même Syndicat et secrétaire de la section de Pont-Rousseau.

Monique Glotin, deuxième enfant de notre camarade Roger Glotin, Président du Syndicat du Personnel municipal de la ville de Nantes.

Nos vives félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous apprenons avec plaisir le mariage de :

Mlle Suzanne Moreau, du Syndicat des Employés de Nantes, avec M. Marcel Blanchard (25 juillet).

Marcel Guérin, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire,

avec Mlle Paule Lebastard, de Nantes.

Louis Pichot, du Syndicat des menuisiers de Nantes avec Mlle Maria Martin.

René Alleaume, conseiller du syndicat des Ardoisiers de Trélazé, avec Mlle Madeleine Blandineau, du Syndicat de l'Habillement de Trélazé.

Nos meilleurs vœux de bonheur pour les nouveaux époux.

DÉCÈS

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M^{lle} Morandea, présidente d'honneur du Syndicat de l'Aiguille de Nantes, et membre du Conseil de ce syndicat depuis plus de 41 ans.

Pierre Baranger, fils et petit-fils de nos camarades Pierre Baranger, membres du syndicat des Employés de Saumur.

M. Joseph Guérin, du même Syndicat, père de notre camarade Maurice Guérin, vice-président du même syndicat.

M. Orlilus, grand-père du même camarade.

Mme Gougeon, grand-mère de notre camarade Pierre Gougeon, du même syndicat.

Mme Dezanneau, tante de notre camarade Alfred Dezanneau, conseiller du Syndicat des Employés d'Angers.

Mlle Claire Bacconnet, élève des Cours professionnels du Syndicat des Employés de Nantes.

Mme Biraud, mère de Mlle Biraud, du même Syndicat.

Mme Henry, mère de notre camarade Pierre Henry, du Syndicat des Ardoisiers d'Angers, et belle-mère de notre camarade Étienne Halopé, président du même Syndicat.

Jean Gougeon, notre camarade du Syndicat des Cheminots P. O. de Nantes.

A tous nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

NANTES

Clôture des réunions de formation

La clôture des cercles d'études et des cours de conférences a eu lieu le dimanche 8 juillet.

Le matin, à 8 heures, en l'église Sainte-Thérèse, une messe fut dite par M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études. La messe fut suivie d'un petit déjeuner auquel prit part M. l'abbé Larose, curé de la Paroisse.

Clôture des cercles d'études

La deuxième série des Cours commerciaux du jour pour l'année scolaire 1933-34 vient de se terminer. Ces cours s'adressent aux jeunes filles désireuses de se préparer à l'exercice d'une profession de bureau dans un temps relativement restreint. Il devient, en effet, de plus en plus nécessaire pour obtenir un emploi de posséder un bon fonds d'instruction générale et une formation professionnelle sérieuse. Cependant beaucoup de familles ne peuvent envisager de prolonger pendant plusieurs années les études de leurs enfants.

Chaque série de cours dure cinq mois et comprend des leçons de sténographie, de dactylographie, de correspondance commerciale, de comptabilité, ainsi que des cours de perfectionnement de français, d'arithmétique, etc.

A l'issue des cours, le bureau de placement du Syndicat s'occupe activement du placement des élèves.

Cours professionnels du jour

La deuxième série des Cours commerciaux du jour pour l'année scolaire 1933-34 vient de se terminer. Ces cours s'adressent aux jeunes hommes désireux de se préparer à l'exercice d'une profession de bureau dans un temps relativement restreint. Il devient, en effet, de plus en plus nécessaire pour obtenir un emploi de posséder un bon fonds d'instruction générale et une formation professionnelle sérieuse. Cependant beaucoup de familles ne peuvent envisager de prolonger pendant plusieurs années les études de leurs enfants.

Chaque série de cours dure cinq mois et comprend des leçons de sténographie, de dactylographie, de correspondance commerciale, de comptabilité, ainsi que des cours de perfectionnement de français, d'arithmétique, etc.

A l'issue des cours, le bureau de placement du Syndicat s'occupe activement du placement des élèves.

Clôture des cercles d'études

La deuxième série des Cours commerciaux du jour pour l'année scolaire 1933-34 vient de se terminer. Ces cours s'adressent aux jeunes hommes désireux de se préparer à l'exercice d'une profession de bureau dans un temps relativement restreint. Il devient, en effet, de plus en plus nécessaire pour obtenir un emploi de posséder un bon fonds d'instruction générale et une formation professionnelle sérieuse. Cependant beaucoup de familles ne peuvent envisager de prolonger pendant plusieurs années les études de leurs enfants.

Chaque série de cours dure cinq mois et comprend des leçons de sténographie, de dactylographie, de correspondance commerciale, de comptabilité, ainsi que des cours de perfectionnement de français, d'arithmétique, etc.

A l'issue des cours, le bureau de placement du Syndicat s'occupe activement du placement des élèves.

Puis, tout en se promenant, l'on arriva au siège des Syndicats, 10, rue de Bel-Air, où un excellent déjeuner nous attendait.

Après le repas, chacun y alla, qui de son côté, qui de sa chanson, et tout se termina dans la gaieté.

SEGUIN.

Promenade de l'Inter

L'Intersyndicale Ouvrière fera sa promenade annuelle, le dimanche 26 août, à la Mi-Côtière.

Le succès, qu'a obtenu cette sortie l'an dernier nous a incités à « remettre ça » cette année encore.

Le voyage s'effectuera par chemin de fer.

Avant le départ, une messe de communion sera célébrée à 8 heures dans la Chapelle de l'Ouvroir Saint-Joseph, rue du Chapeau-Rouge. Départ, gare d'Orléans, à 9 h. 56.

Pour le déjeuner, en principe chacun emporte son panier, sauf pain et boisson, qu'on pourra se procurer à Oudon.

Ceux qui ne pourront pas emporter de provisions trouveront à déjeuner sur place, à condition de prévenir 10, rue de Bel-Air, le 18, au plus tard.

L'après-midi, grande fête enfantine, sur la pelouse avec différents jeux.

Pour plus amples renseignements, s'adresser, 10, rue de Bel-Air.

Tous à la Mi-Côtière, le 26 août. L'INTER.

Cours de Sténotypie

Un premier cours de sténotypie Grandjean a fonctionné au siège des Syndicats Professionnels Féminins depuis le mois de février dernier avec un plein succès.

Les jeunes filles désireuses d'améliorer leur situation, en devenant des secrétaires qualifiées dans le commerce, l'industrie ou les carrières libérales, ont grand intérêt à apprendre la sténotypie.

Une nouvelle série de cours commença au début du mois d'octobre. Les cours sont donnés par Mme Gauthier, diplômée de l'École Grandjean.

Pour tous renseignements, s'adresser 8, rue de Bel-Air.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS FEMININS

Cours professionnels du jour

La deuxième série des Cours commerciaux du jour pour l'année scolaire 1933-34 vient de se terminer. Ces cours s'adressent aux jeunes femmes désireuses de se préparer à l'exercice d'une profession de bureau dans un temps relativement restreint. Il devient, en effet, de plus en plus nécessaire pour obtenir un emploi de posséder un bon fonds d'instruction générale et une formation professionnelle sérieuse. Cependant beaucoup de familles ne peuvent envisager de prolonger pendant plusieurs années les études de leurs enfants.

Chaque série de cours dure cinq mois et comprend des leçons de sténographie, de dactylographie, de correspondance commerciale, de comptabilité, ainsi que des cours de perfectionnement de français, d'arithmétique, etc.

A l'issue des cours, le bureau de placement du Syndicat s'occupe activement du placement des élèves.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 1980 !

Ensuite chacun chanta sa petite chanson et tout le monde fut tellement satisfait et ravi que l'on tâchera de faire encore mieux l'année prochaine.

E. S.

SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT ET DU BATIMENT

La Sainte-Anne

Les Syndicats de l'ameublement et du bâtiment fêtaient la Sainte-Anne, patronne des Menuisiers, le dimanche 20 juillet.

Le matin une messe de communion fut dite à l'Église Saint-Similien, aux différentes intentions des syndicats et de leurs familles. Après la messe un petit déjeuner fut servi dans la salle Léon XIII.

À 10 heures, la séance d'études est ouverte sous la présidence de Paul Foulon, président de l'Union Régionale de l'Ouest, qui remercie tous ceux qui avaient bien voulu répondre à notre appel malgré le temps qui invitait plutôt aux promenades champêtres. Il remercia également M. l'abbé Belleil, directeur des Cercles d'études, qui, étant empêché d'aller à la semaine sociale de Nice, s'est fait un plaisir d'assister à notre fête.

Certain, secrétaire du Syndicat de l'ameublement, présente le camarade Blanchet, vice-président du Syndicat du Personnel Municipal, toujours dévoué à la cause syndicale, qui nous parle de la situation sociale il y a trente ans.

Avec sa verve habituelle, il nous fit une conférence très imagée, nous citant des faits précis, nous faisant voir les différents rapports entre les propriétaires et les métayers, ainsi

que la situation des ouvriers ardoisiers. Il nous cita le cas d'un ouvrier qui ayant à sa charge une famille nombreuse faisait après ses heures de travail le métier de puisatier, métier qui consistait surtout à curer les puits pour permettre de prendre de l'eau jusqu'au fond. Un jour cet ouvrier tomba malade et ne reçut aucun secours. Les choses ont tout de même changé depuis ce temps.

Blanchet nous donna alors un aperçu des deux syndicats de l'époque : le syndicat jaune, c'est-à-dire neutre, et la C. G. T., qui comme en ce moment était surtout composée de brillards.

Il termine en nous faisant voir pourquoi nous devons nous grouper et ce que nous devons faire.

Certain remercia Blanchet de son intéressante conférence et se fit l'interprète de tous en lui disant combien il nous a intéressés.

Ensuite Foulon demanda à quelques camarades qui ont été à Bierville de bien vouloir nous donner leurs impressions. C'est ainsi que l'on entendit Chauvin, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Michonneau, du Syndicat des Employés, et Bachelier, propagandiste, qui nous dirent combien ils sont enthousiasmés tant par les cours auxquels ils ont assisté, que par l'esprit de famille qui y régnait, et tous n'ont qu'un espoir : c'est de pouvoir y retourner.

Un échange de vues a lieu au cours duquel Certain rappelle à tous les syndiqués que le 26 août aura lieu à la Mi-Côtière, maison de repos des syndicats, la promenade annuelle de l'Intersyndicale. Il demanda que chacun vienne avec sa famille et que l'on soit le plus nombreux possible, et la séance est levée par la prière.

À midi nous nous retrouvons dans la salle Joseph Devaud, où nous est servi un succulent déjeuner. Au dessert, Certain lit les excuses de M. Euerné, président de l'Union Nazairienne, qui regrette beaucoup de n'être pas parmi nous, a voulu nous offrir quelques bouteilles de Saumur.

Puis, ce fut l'heure des toasts où les différents délégués des syndicats prirent la parole, parmi lesquels l'on remarqua celui de M. l'abbé Belleil, qui est ravi d'assister à une réunion aussi familiale, et celui du camarade Chambon, délégué du Syndicat du Livre, qui nous invite à assister au cinquantième de son syndicat qui aura lieu en... 19

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
CONFECTIONS POUR DAMES
CHEMISERIE
BONNETERIE

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS
LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

NANTES
RAYONS ABA PRIX
TOUS LES OBJETS USUELS
VENDUS AU-DESSOUS DE **10 FRANCS**

horaires, insuffisantes, ne peuvent être compensées, puisque l'avancement annuel est inexistant. Le plus gros obstacle à vaincre est le Ministère des Finances, qui a réclamé une diminution de l'effectif du personnel, que M. Pietri nous a promis formellement de maintenir, mises à la retraite exceptées. Il propose d'examiner le vœu déposé par le Congrès fédéral de mai sur les prises d'avancement au choix et à l'ancienneté. Pour les retraités, nous lui avons rappelé une promesse de mai, quant à la publication d'un ouvrage qui n'est pas encore prêt. Sa parution, retardée par quelques points de contradiction avec les Finances, ne sera sans doute pas attendue longtemps.

L'emploi du minium de plomb, dont nos camarades de Brest avaient entretenu la Fédération, avait fait l'objet d'un aînéa spécial demandant la suppression pure et simple.

Le Ministre et son Chef de Cabinet furent très étonnés que cette peinture, interdite dans les chantiers privés, fut employée dans les arsenaux. Nous lui fîmes part de l'intention de la Fédération de lui envoyer sous peu une requête en un peu plus complète. Le Ministre a promis de l'étudier très sérieusement et de faire le nécessaire pour la protection de la santé du personnel des arsenaux.

Il est question, en ce moment, de changer l'horaire du travail. Nous lui avons dit tout l'attachement des ouvriers à l'horaire actuel. Son intention serait de faire les journées de travail sans coupure pour le dîner, ce qui ne nous semble pas réalisable.

Après avoir reçu de nouvelles affirmations quant au maintien de nos salaires et à la suffisance des travaux, notre délégation se retire.

Nous avons senti au cours de l'audience la sympathie de M. Pietri pour nos Syndicats Chrétiens et son désir de donner satisfaction dans la plus large mesure possible à nos revendications très justifiées. Nous tiendrons nos camarades au courant des nouvelles demandes que nous ferons.

E. NICOLAS.

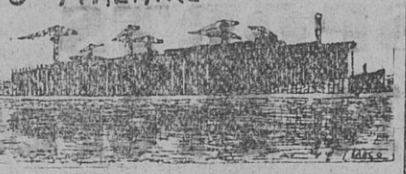
Pension des ouvrières

Mme Laiffet avait demandé à M^{me} Letourmy, secrétaire de la section féminine de Châteauroux, quelle était la pension allouée aux ouvrières. Voici la réponse :

PENSION PROPORTIONNELLE (Ouvrières)

Salaires inférieurs à 9.000 fr. — les trois quarts du salaire moyen des treize meilleures années divisés par trente et multipliés par le nombre d'années de services (sans toutefois excéder 4.500 fr.)
Salaires supérieurs à 9.000 fr. — La moitié du salaire, etc.

ST-NAZAIRE



Notre Kermesse

Depuis de longs jours, tous travaillaient avec ardeur à sa préparation. Au dernier moment cependant nous désespérâmes d'arriver à un bon résultat, avec les divers contraindrements qui nous avaient bien malgré nous obligés à repousser la date plusieurs fois.

Elle eut lieu malgré tout le samedi 14 juillet, et si ce ne fut pas l'affluence de l'année précédente, il y eut néanmoins beaucoup de monde.

Dès 14 heures, l'« Alerte » de Méan, l'« Etincelle » de Trignac, suivies des pupilles de l'« Etoile », les adultes étant à Poitiers au Concours de gymnastique, en défilant à travers les rues, rappelaient à tous la kermesse des Syndicats Chrétiens.

Il faut dire le cœur avec lequel, dès la veille, hommes et dames, fraternellement unis, se donnaient à la tâche, afin d'organiser à qui mieux mieux son rayon.

Avec une semblable émulation, à l'ombre des frais ombrages, les comptoirs ressortaient parmi la verdure et les guirlandes de fleurs qui les encadraient, cependant que dans les airs claquaient au vent banderoles multicolores et drapeaux aux trois couleurs. N'était-ce pas doublement fête nationale pour nous !

Dès l'entrée des cours du Patronage Saint-Joseph les nombreux assistants restaient sous le charme de l'aspect féérique qui se présentait à leurs yeux émerveillés, et ne savaient où diriger leurs pas, attirés par la diversité des étalages.

Les bambins étaient tout naturellement attirés par la pèche à la ligne, d'où l'on ne revient jamais bredouille, et nous avons pu en voir plus d'un dont les yeux reflétaient la joie en serrant dans leurs bras la poupée ou le cheval de bois de leur rêve, ou le petit bateau avec lequel la maman aura bien de la peine à s'éloigner de l'eau, tous jouets construits par d'habiles camarades. Les grandes personnes trouvaient leur compte aux diverses loteries ou des objets d'utilité élevée largement distribués.

À gauche, une buvette bien achalandée ; à droite, une cave bretonne avec galettes et cidre mousseux, servis par de charmantes jeunes filles en costumes de circonstance, tandis que dans le stand un café-concert bien ordonné retenait les spectateurs sous le charme de morceaux fort bien joués.

Faudeux et dames en costumes du Bourg-de-Batz voisinèrent avec de multiples salades, dépendant au stand fleuriste vendue en robes harmonisées avec leurs comptoirs offrant à tous le parfum de leurs bouquets.

Pendant toute la soirée de joyeuses comédies furent jouées par des acteurs entrés dans la salle, tandis que les haut-parleurs déversaient sur la foule des flots d'harmonie.

Un défilant transporté en commun fonctionna sans arrêt tout autour de la kermesse, et grâce à la conscience des conducteurs, aucune contravention ne fut dressée pour stationnement en lieu interdit !

Enfin cette fête de famille se termina en gaieté par une ronde et une bataille de confettis.

Qu'il nous soit permis de remercier ici toutes les personnes qui, à un titre quelconque, contribuèrent au succès de cette manifestation de solidarité, qui nous permettra, tous comptes faits, d'ajouter quelque petit supplément aux secours bien mérités alloués à nos chômeurs, hélas encore si nombreux !

On ne peut terminer cependant sans témoigner une reconnaissance toute spéciale à nos camarades Lolliat et Beurel, qui assumèrent à eux deux une charge écrasante, la direction et la parfaite organisation de la kermesse.

Si parfois quelques erreurs purent être commises, ils nous appartiennent à tous d'en tirer des leçons pour l'avenir, et avec entente toujours. Amicalement, à l'année prochaine.

R. AYRAULT.

Notre Tombola

Le n° 8916 gagne la bicyclette.
Le n° 8446 gagne le tourneau à gaz.
Le n° 5796 gagne le service à gâteaux.
Le n° 4306 gagne le service à table.

1047	1064	1101	1219	1374	1394	2098
2147	2269	2366	2401	2404	2428	2432
2470	2482	2509	2537	2548	2650	2661
2676	2677	2745	2741	2760	2760	2789
2850	2878	2881	2891	2908	2980	2983
2996	3070	3131	3147	3148	3237	3317
3401	3407	3453	3550	3755	3809	3841
3851	3855	3862	3876	3884	3943	3958
4008	4036	4087	4071	4153	4233	4285
4323	4371	4398	4450	4490	4498	4499
4503	4567	4571	4617	4622	4632	4640
4665	4689	4722	4761	4800	4812	4820
4989	5032	5041	5044	5048	5055	5108
5120	5141	5243	5339	5347	5387	5390
5414	5419	5476	5484	5587	5664	5675
5707	5751	5765	5793	5817	5974	5982
5993	5997	6015	6038	6081	6113	6119
6143	6168	6193	6200	6213	6217	6253
6299	6308	6314	6323	6357	6359	6370
6422	6437	6490	6726	6858	6863	6891
6895	6905	7014	7127	7280	7307	7318
7321	7349	7365	7390	7415	7577	7578
7664	7744	7700	7802	7840	7960	8014
8015	8098	8103	8193	8219	8350	8355
8379	8410	8430	8432	8547	8583	8597
8694	8637	8646	8889	8922	8955	8993
9075	9143	9155	9223	9230	9394	9396
9399	9432	9514	9528	9599	9646	9648
9731	9745	9752	9801			

Les lots peuvent être réclamés à la Librairie Saint-Joseph.

Rapport de Mlle Fredouillard A LA FETE DU TRAVAIL A MEAN

Si, chaque année, notre Fête du Travail prend une extension plus grande, si je puis m'exprimer ainsi, il me semble que nous le devons à vous tous, Mesdames, Messieurs, mes chères amies, que je suis heureuse de

saluer ce matin et de remercier bien vivement, au nom de toute la Section de Méan.

Le programme de cette réunion étant très chargé, je vais aborder tout de suite le sujet qui intéresse plus particulièrement notre Groupe, pour laisser ensuite la parole aux confédérés qui ont bien voulu se charger de rapports choisis, rapports attendus avec la plus grande impatience.

Une année déjà que nous nous reconcentrons ici ! Que d'événements depuis !
Repassons ensemble, si vous le voulez bien, cette année, qui fut, pour notre Section, très productive.

Productive en recrutement. Nous comptons 30 adhésions nouvelles depuis cette époque, et je puis ajouter, 30 éléments disposés à marcher de l'avant, prêts à devenir des adeptes.

Ce bel enthousiasme de « Jeunes » avait besoin d'être soutenu. Un Journal, « Jeunesse et Travail », imprimé à Bordeaux, adapté aux besoins de leur âge et les intéressant spécialement est à leur disposition chaque mois, et ici, vous me permettrez bien de remercier particulièrement les « Jeunes » qui veulent bien se charger de la vente ; tâche parfois ardue, surtout quand les résultats ne répondent pas aux désirs.

Notre promenade annuelle, en 1933, à Rochefort-en-Terre, le 2 juillet, n'a pas manqué d'être et de galeté.

Nous avons préte notre concours à la kermesse du 30 juillet, organisée par les Groupements de la Région. On retrouva ensuite nos artistes pour agrémenter la Fête de l'Arbre de Noël, qui obtint, comme la kermesse, un succès inattendu.

Un nombre important des nôtres répondit à l'appel de nos dirigeantes pour la Saint-Michel.

En décembre dernier, notre Section était représentée à la journée de l'Union Régionale.

En novembre, Congrès de l'Union Nationale des Syndicats de l'Abbaye. En passant, je dois souligner et m'attarder, notre Section étant chargée d'une mission spéciale.

Congrès. Mot évocateur de souvenirs divers, très variés. Pendant longtemps, un Congrès semblait quelque chose d'accessible seulement à des privilégiés, préparés et aptes à suivre les importants travaux et les questions particulièrement ardues, traitées et discutées par des personnalités de choix. Aussi, quelle fut ma surprise, quand notre Section, si perdue dans son petit coin de faubourg, fut invitée à présenter le Rapport de l'activité syndicale en Province.

Mon ignorance en matière syndicale m'apparut plus grande encore et ce ne fut pas sans appréhension que je me mis au travail, pour essayer d'ébaucher le rapport demandé.

Dieu aidant, tant bien que mal, je parvins à réunir la documentation nécessaire et m'efforçai de classer chacun de nos Syndicats de Province et de faire ressortir le travail qu'il avait accompli. Il eût fallu une plume qui sût mettre en valeur les mérites de chacun, en termes appropriés, et je ne possédais que ma bonne volonté.

Les exposés individuels, pour chacun desquels j'éprouvais presque de l'admiration, m'ont ouvert des horizons nouveaux. On a tant à apprendre au contact des autres !
La préparation de ce travail, qui m'a causé bien des soucis, m'a, du moins, en compensation, apporté quelques éclaircissements, et c'est ainsi que je partis avec moins d'hésitation.

Le voyage, en compagnie de nos amis de Nantes (Union Locale) avec lesquelles nous sommes très liées, et d'Angers, fut un avant-goût, si je puis m'exprimer ainsi, de toutes les choses excellentes qu'il me fut donné de voir et d'entendre. Un échange de pensées, après les présentations d'usage, et je compris que je ne serais pas étranger dans ce milieu qui promettrait d'être charmant. Je n'expliquais pas en disant cela, il le fut dans tout de l'acceptation du mot, et pendant tout ce séjour ; qu'il s'agisse des dirigeants elles-mêmes ou des délégués venues prendre part au Congrès ; de Marseille, Lille, Saint-Brieuc ou Dijon, chacune apporta, avec une documentation précieuse, puisée dans son milieu de travail et adaptée à son climat (les besoins ne sont pas les mêmes au Nord et au Midi, à l'Est et à l'Ouest), l'esprit de camaraderie qui doit régner dans tous nos groupements.

Je revins encouragé, possédant un bagage plus sérieux, plus profond, permettant de travailler plus efficacement au développement de notre Syndicat.

(A suivre).

LES SABLES D'OLONNE

Visite de Jean Pérés

C'est à 21 heures, vendredi, que dans notre ville des Sables, nous avons eu le plaisir d'entendre et d'applaudir une conférence faite par M. Pérés, un des militants les plus en vue de la C.F.T.C.

Avec quelle simplicité il nous redit sa joie de se trouver en cette ville qu'il n'avait vu qu'en 1917, et qu'il n'avait pu revoir malgré son vif désir. C'est en passant, pour se rendre dans sa famille, que M. Pérés a accepté de rester quelques heures parmi nous. Et, comme il le disait si bien : « On est trop heureux d'avoir l'occasion de faire connaître notre grande action sociale, pour craindre de distraire quelques heures, même en partant en vacances ».

Aussi le prions-nous de trouver ici toute notre gratitude et la sympathie des syndiqués et syndiquées des Sables.

Nous avons eu la joie de voir une belle assistance répondre à l'appel qui leur avait été fait ; les syndiqués masculins surtout étaient venus très nombreux ; les jeunes filles aussi. C'est donc devant une assemblée vraiment attentive que notre cher Conférencier fit revivre les débuts des Syndicats, leur œuvre, leur but ; mais surtout l'idéal des Syndicats Chrétiens, qui cherchent à améliorer la situation professionnelle des travailleurs et à étendre le règne de la justice et de la charité dans le monde du travail.

Puis dans un exposé succinct et clair, il nous montra l'action active menée par la C.F.T.C. pour la préparation des transformations envisagées, l'amélioration à apporter dans les diverses professions, afin de les faire accepter par le Ministre du Travail.

Résultats déjà obtenus par les Syndicats : la loi de 8 heures, les assurances sociales, les allocations familiales, etc.

Faire aussi respecter les lois dans les milieux de travail, sur l'hygiène, la durée de travail, le repos hebdomadaire, etc... Tout cela, nous le devons pour une bonne part à l'initiative des Syndicats Chrétiens. Soyons donc fiers d'en faire partie, et renouvelons notre ardeur.

En clôture, notre Conférencier encouragea vivement les syndiqués à faire une propagande sérieuse pour le recrutement de nouveaux adhérents, et à faire connaître notre action sociale et syndicale chrétienne.

Nous, catholiques, nous ne devons pas nous désintéresser du sort des travailleurs, c'est un devoir de Justice et de Charité. Cherchons à étendre le règne du Christ sur le monde du Travail. Cherchons aussi à mieux connaître et comprendre notre action, notre but social, par l'étude des encyclopédies au moyen de nos cercles d'études.

En terminant cette bonne soirée, le Président de l'Union Locale remercia très chaleureusement le Conférencier et lui exposa l'action menée ici depuis le début de notre Centre Syndical. Le Secrétaire administratif fit appel à l'attention des adhérents sur les services pratiques, escomptes, permanence, ouverte tous les samedis de 5 heures à 7 heures.

Chez les Employés

Dans un précédent article, il fut surtout question des jeunes. Il aurait peut-être été préférable de commencer par dire comment s'était implanté le syndicalisme chrétien aux Sables.

C'est ce que nous allons faire aujourd'hui et nous allons voir que non seulement les jeunes, mais aussi ceux qui se croient vieux, ont non seulement le droit mais le devoir de se syndiquer.

Car il ne faudrait pas dire, comme cela m'est arrivé de l'entendre : « Les Syndicats, c'est bon pour les jeunes, mais moi, cela ne peut pas me servir, je suis trop vieux ». Grave erreur que celle-ci, car, malgré que l'utilité soit moins apparente chez les soi-disant vieux (et encore cela serait à voir), il faut bien penser que les jeunes ont besoin de conseils et d'exemples ; que deviendraient-ils donc si tous les vieux les laissaient se débrouiller tout seuls ?

Mais venons au fait et voyons depuis combien de temps il est question de syndicats chrétiens aux Sables. C'est en décembre 1931 que pour la première fois une conférence sur le

Syndicalisme Chrétien eut lieu aux Sables. Cette Conférence fut faite à la salle Jeanne-d'Arc et eut pour résultat la formation de deux Syndicats d'Employés : un féminin et un masculin. Celui-ci s'appela Syndicat des Employés de Banque, du Commerce et de l'Industrie. Malgré la bonne volonté de quelques premiers membres, soit que le terrain ait été insuffisamment préparé, soit que la nécessité ne se fit guère sentir aux Sables, ce Syndicat resta stationnaire pendant près de 2 ans.

En Novembre 1933, une nouvelle Conférence fut organisée à la Salle Saint-Michel ; cette conférence, faite en commun par M. Beilvoaire et par M. l'abbé Guillard, curé de Saint-Michel, fut des mieux réussies et eut un franc succès. Il faut dire que depuis déjà longtemps, le terrain avait été préparé ; la bonne semence se devait donc de germer. C'est ce qu'elle fit d'ailleurs, et deux mois après, ce fut 25 syndiqués au lieu de 4 qui étaient inscrits au groupe masculin.

Nous verrons, dans une prochaine causerie qu'il fallut alors former aussi le Syndicat des ouvriers du Bâtiment.

Mais, remarquons déjà que le Syndicat des Employés fonctionne très bien ; les membres de son bureau sont tout dévoués ; le jeune Secrétaire-Trésorier se débrouille très bien. Ne vous avisez pas par exemple d'être en retard dans vos cotisations, ou alors gare !!!

VENDEE

SYNDICAT DES SECRETAIRES DE MAIRIE DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE
26, boulevard Aristide-Briand,
LA ROCHE-SUR-YON

Le Syndicat vient de s'affilier à l'Union Régionale et à la C.F.T.C.

Ce n'est pas un nouveau-né. Il existait déjà depuis deux ans et demi, mais la direction — se conformant aux règles de la prudence — a voulu que le poupon fût suffisamment vigoureux avant d'entrer dans une organisation quelconque. L'expérience ayant démontré sa viabilité et sa vitalité, la demande d'agrément a été adressée à qui de droit et acceptée.

Depuis sa naissance, le Syndicat a fonctionné et réalisé une partie de son programme. Il devait défendre les intérêts professionnels de ses membres, travailler à l'amélioration de leur situation matérielle, au perfectionnement de leur valeur professionnelle, intellectuelle, morale. Il n'y a pas manqué.

Chaque année, 1932, 1933, 1934, il a organisé pour ses sociétaires, soit à l'occasion de l'Assemblée générale, soit en d'autres circonstances, deux journées consacrées spécialement à l'étude des questions qui pouvaient intéresser les secrétaires de Mairie.

Voici la riche énumération des thèmes traités :
Les Assurances Sociales — La Loi Loucheur et les habitations à loyer modéré. — La Caisse de crédit aux communes. — Le domicile aux points de vue Etat-Civil, assistance, recrutement, élection. — Le consentement des parents pour le mariage de leurs enfants. — Le lieu de publication et de célébration du mariage. — Les Allocations Familiales. — L'encouragement aux familles nombreuses et l'apprentissage agricole. — L'organisation des services municipaux pour la délivrance de la carte d'identité aux étrangers. — Examen d'un projet d'unification des tarifs officiels des travaux demandés par les particuliers aux Secrétaires de Mairie.

A ces journées, ont assisté un nombre convenable de sociétaires, non sans mérite d'ailleurs à cause de leur dispersion dans toute la Vendée.

Disons enfin, qu'en vue d'être utile aux syndiqués, le Secrétaire local, 26, boulevard Aristide-Briand, a constitué un service de documentation pour les Secrétaires de Mairie. Les intéressés s'y adressent fréquemment. Il suffit d'ajouter à sa demande 1 franc pour la correspondance.

Une Assemblée générale du Syndicat aura lieu à La Roche-sur-Yon, le samedi 25 août prochain, avec le programme suivant :

1° Sélection d'un membre du Conseil Syndical en remplacement d'un membre démissionnaire ; 2° Conférences sur les thèmes suivants : Le Syndicalisme Chrétien (son développement, sa force) ; les dépenses imprévues dans le budget communal ; l'attribution et l'administration des anciens biens ecclésiastiques.

Les sociétaires recevront une invitation personnelle en temps opportun.

CHATELLERAULT

SYNDICATS FEMININS

Promenade annuelle

C'est par un temps superbe que le dimanche 17 juin, les « Abeilles » et les « Moutettes » de Châteauroux, se sont mises en route pour leur promenade annuelle, dont le but était le vaste site des marais Poitevins.

Le voyage nous parut bien court, grâce aux rires et aux chants. Arrêt à Nanteuil pour la messe ; puis Saint-Maixent avec sa vieille église abbatiale ; ensuite Niort avec son donjon ; enfin Coulon : nous voici arrivés pour déjeuner à l'ombre des pommiers.

Après un bon repos, deux heures de promenade en barque. Que de charmes et d'émotions dans cette traversée ! Comme nous avons ri ! Hélas, tout à une fin : après le dîner c'est le retour. Nous revenons enchantées d'avoir passé ensemble une aussi agréable journée, et en nous promettant de recommencer bientôt.

Séance récréative

Le dimanche 24 juin, les Syndicats catholiques féminins, ont donné, salle Jeanne-d'Arc, une séance récréative.

Tout le programme se composait du beau drame, tiré du roman de Pierre l'Ermite, « La Femme aux yeux Fermés ». Cette pièce, choisie par notre dévouée trésorière, Mlle G. Reverdy, qui a bien voulu prendre la lourde charge des répétitions, était d'un goût exquis ; les rôles furent tenus de belle façon ; les décors, montés par des personnes dont le dévouement égale le savoir-faire, contribuèrent pour une large part à la réussite de cette soirée. Aussi, les spectateurs ne ménagèrent-ils pas leurs applaudissements.

Aux organisateurs de cette soirée, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont dévouées depuis plusieurs mois jusqu'au lendemain de cette séance, nous adressons tous nos remerciements.

Et puisque le public était satisfait, pourquoi ne pas recommencer ? C'est ce que nous nous proposons de faire dans quelques mois.

Nous avons tant besoin de ressources pour rendre service autour de nous.

NIORT

Réunion de l'Union locale

Le Conseil de l'Union Locale, auquel se sont joints pour la circonstance quelques militants syndicalistes, notamment des Cheminots, s'est réuni le 27 juillet pour écouter le compte-rendu de ses trois délégués à la 14^e session confédérale d'études et de pratique syndicales de la C.F.T.C. à Bierville.

Nos amis, Mlle Barreau, du Syndicat des Employés, et MM. Favreau et Rivault, de l'Association Interprofessionnelle, font un exposé très clair et parfaitement ordonné de ces trois journées d'études. Ils nous montrent l'intérêt des conférences entendues, dont les sujets, à la fois théoriques et pratiques, ont été traités par des maîtres tels que Gaston Tessier, le R. P. Barde, de l'Action Populaire, Pérés, Poimboeuf, Lanfry, et quelques autres dirigeants de nos organisations syndicales.

Ils nous disent aussi le charme des conversations et des échanges de vue entre les militants de diverses régions de la France, qui, en confrontant leurs travaux, leurs succès, leurs réalisations, comprennent mieux comment la C.F.T.C. est une grande famille, et combien tous les Certifiés, d'où qu'ils viennent, sont animés du même esprit.

On ne se lasse pas d'écouter et d'interroger nos trois délégués. La flamme de leur enthousiasme se communique à l'Assemblée qui, après avoir réglé quelques questions pratiques, notamment l'effort à fournir pour le succès de la Tombola de l'Union Régionale, se sépare avec le désir de redoubler d'efforts au service de la cause syndicale.

On ne se lasse pas d'écouter et d'interroger nos trois délégués. La flamme de leur enthousiasme se communique à l'Assemblée qui, après avoir réglé quelques questions pratiques, notamment l'effort à fournir pour le succès de la Tombola de l'Union Régionale, se sépare avec le désir de redoubler d'efforts au service de la cause syndicale.

On ne se lasse pas d'écouter et d'interroger nos trois délégués. La flamme de leur enthousiasme se communique à l'Assemblée qui, après avoir réglé quelques questions pratiques, notamment l'effort à fournir pour le succès de la Tombola de l'Union Régionale, se sépare avec le désir de redoubler d'efforts au service de la cause syndicale.

THOUARS

SYNDICAT DES CHEMINOTS

Réunion du 6 Juillet

Nous espérons avoir à cette réunion notre ami Chevolleau, mais il a été retenu par son service. Malgré la chaleur, un bon petit groupe était présent. Nous avons eu le plaisir, à cette réunion de saluer fraternellement notre camarade Loire Prosper, récemment arrivé à Thouars et qui est venu nous rejoindre dans les rangs du syndicalisme chrétien.

Le Secrétaire fait connaître ensuite l'action menée par la Fédération contre les décrets-lois du 19 avril dernier au sujet des retraites, des salaires et de la coordination des transports.

Il est ensuite donné connaissance de la Tombola organisée par notre Union Régionale, de son utilité pour le bon fonctionnement de tous les services d'entraide de nos Syndicats.

Tous les camarades s'engagent à faire un effort pour le placement des billets.

Renaud et Pillot dissent leur joie de pouvoir, cette année, assister à la session du 14 juillet, à Bierville. Un compte-rendu en sera fait à la prochaine réunion.

Le Secrétaire de séance,
PILLOT.

POITIERS

Formation d'une Union Locale

C'est avec plaisir que tous les syndiqués poitevins apprendront que leurs trois syndicats ont constitué leur Union Locale.

Le 28 juin dernier a eu lieu la réunion constitutive du Bureau, qui a été désigné comme suit :
Président : M. Prét.
Vice-Présidents : Mme Levron, M. Tholance.

Secrétaire : Roger Michaud.
Secrétaire adjoint : Mlle Courtieux.
Trésorier : Roger Petit.
Trésorier adjoint : Mlle Ogier.
Archiviste : Mlle Ursault.

Dès cette première réunion, le Bureau a commencé à examiner les questions qui intéressent les trois syndicats : Loterie de Bienfaisance de l'Union Régionale, question des fonctionnaires, promenade syndicale, fête de la Saint-Michel, etc.

Il y a bien des choses pour occuper une Union Locale ! Celle de Poitiers ne négligera rien pour le développement et la propagande du syndicalisme chrétien.

Petite histoire d'une subvention

Il y a quelques mois nous étions invités, comme tous les

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - PLOMBERIE
ZINGUERIE
Maison RENAUD
76, rue St-Clément - NANTES

Chauffage central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

GRAINETERIE
A. OLIVIER (syndiqué)
4 bis, Rue Vidé, NANTES
FARINES, PATES, GRAINS ET SEMENCES
Produits divers pour Jardin et Basse-Cour
5 % aux Syndiqués

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison JAHIER
COURAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Faconnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES (Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

MACHINES A GOUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux Soldes Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à goudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21 NANTES
Succurs^o : ANGERS, ST-NAZAIRE

STUDIO CADÉ-FOTOPHON
NANTES. - 8, Rue de la Barillerie
entièrement modernisé, est le plus réputé
MARIAGES, SORTIES D'EGLISE, BANQUETS, etc...

Spécialité d'agrandissements et reproductions
Appareils et Produits Photographiques
de toutes les meilleures Marques
TRAVAUX RAPIDES ET SOIGNÉS POUR AMATEURS

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES

BROUETTES EN TOUS GENRES
PETITS TOMBEREAUX
POUR ENTREPRENEURS
BALADEUSES ET BABROUETS
Victor BLANCHET
71, rue Edgar-Quinet
Atelier : place de la Moutonnerie
Spécialité de roues : ferrées et non ferrées
TOUTES REPARATIONS
Remise aux Syndiqués
Téléphone : 310-56

PLATRERIE - DECORATION
STAFF - FUMISTERIE
ANCELIN
Entrepreneur
49, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER Père et Fils
L. CHATELLIER, Fils, Succ
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi du 19 Décembre 1907
BONS D'EPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES
Téléphone 127.78

ELECTRICITE
LUMIERE - FORCE - SONNERIES
TELEPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1895
Jean TERRIER
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacault - NANTES
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleurs - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc...

RIPOCHE & C^o
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

STUDIO CADÉ-FOTOPHON
NANTES. - 8, Rue de la Barillerie
entièrement modernisé, est le plus réputé
MARIAGES, SORTIES D'EGLISE, BANQUETS, etc...

Spécialité d'agrandissements et reproductions
Appareils et Produits Photographiques
de toutes les meilleures Marques
TRAVAUX RAPIDES ET SOIGNÉS POUR AMATEURS

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES

CREDIT NANTAIS
Société Anonyme, Capital 30 Millions
Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. C. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant
Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes
11 Agences et Bureaux en Bretagne
T^o opérat. de Banque et de Bourse

Une voix, qui est particulièrement estimée, a fait remarquer l'injustice de cette décision ; c'était peine perdue, d'ailleurs, comme on l'a dit en séance : On a déjà voté 5.000 francs pour le Patronage Saint-Joseph... Quel rapport ? nous ne comprenons pas ! D'ailleurs si le Patronage St-Joseph devait recevoir une subvention, à la parité de ce qui est donnée dans son cas, il eût fallu lui voter 50.000 francs. La comparaison de deux fêtes récentes le prouve largement en sa faveur !...
Conclusion de tout cela : mes chers camarades, nous n'avons pas droit à la manne municipale. C'est peut-être un bien pour nous ; nous ne sommes pas des travailleurs subventionnés !
Nous nous rappellerons en tout cas cette petite histoire en temps utile.
R. M.

ANGERS
Vers un effort nouveau

Profitions de la période dite des Vacances, pour faire un petit examen de conscience, dresser un bilan de notre activité syndicale au cours des mois écoulés, et établir des projets réalisables !
Notre activité est-elle stationnaire ou s'est-elle amplifiée ? A en juger par les résultats, le coup d'épave donné en novembre dernier a déterminé de nouvelles énergies, notamment des jeunes, à consacrer une partie de leur activité à la cause syndicale.
Les présences aux réunions furent très nombreuses ; des sujets traités très instructifs intéressèrent vivement les auditeurs, comme en témoignent les discussions des rapports sur : le rôle de l'Employé dans l'économie moderne ; l'histoire de la Banque ; l'organisation d'une Banque ; ce qu'un Employé doit connaître de la Juridiction Prud'homme, etc... Ces sujets furent traités par nos amis Ballou, Billaud, Tournois, Dupont, etc...
Au cours de ces semaines, un plan d'études sera établi pour la prochaine année, qui permettra pendant les réunions de bien employer le temps réservé aux questions techniques.
En peu de temps surgissent de graves événements ; c'est ainsi que notre syndicat s'est occupé et continue de s'occuper de la défense plus particulière des intérêts d'un grand nombre de travailleurs d'un établissement industriel de notre cité. Ceux qui nous ont fait confiance savent que tout sera mis en œuvre pour la protection de leurs légitimes intérêts.
Ce chômage, cette insécurité de l'emploi, cette chose affreuse à notre époque qu'est le pain de milliers de travailleurs à la merci d'un caprice du chef d'entreprise, tout cela doit faire réfléchir les anciens syndiqués et les nouveaux, les inciter à mieux comprendre, que nous le voulions ou non, que nous sommes tous solidaires quelque soit notre rang dans le domaine économique, du bien et du mal qui s'y produisent.
En conséquence, chacun doit accomplir son devoir, tout son devoir, montrer à nos camarades de travail qu'il est de toute nécessité, dans les circonstances présentes, aussi graves et pour beaucoup si difficiles, de

ANGERS
Vers un effort nouveau

raillier le syndicat : c'est la barque de salut.
Le syndicat s'impose de plus en plus dans la vie économique et sociale ; il est appelé dans un avenir très prochain à jouer un rôle de premier plan dans la reconstruction de la cité, dans la recherche de la production et de la consommation, dans la répartition des heures de travail, dans la sécurité de l'emploi, dans tout ce qui comprend un contrat collectif de travail qui tient compte de l'éminente dignité de la personne du travailleur.
Au cours de quelques jours de repos que nous aurons, comprenons que nous sommes, dans les années tournantes qui fixent les destinées des sociétés, et prenons la résolution d'apporter un concours effectif, personnel, à tous ceux qui travaillent à l'instauration d'un Ordre Social Chrétien.
R. B.

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

Vient ensuite la question du chômage. Les statuts de la Caisse de chômage sont lus et approuvés ; il ne reste plus qu'à savoir si elle sera facultative ou obligatoire.
Les ouvrières du Textile en éprouvent plus que jamais le besoin et adoptent le principe de l'obligation. Beaucoup de syndiqués s'étaient excusés pour des raisons valables. Les personnes présentes se chargeront de mettre leurs compagnes au courant.

ANGERS
Vers un effort nouveau

Trop de travailleurs aujourd'hui se désintéressent de l'organisation syndicale sous le prétexte que les syndicats existants passent leur temps à se combattre. Perdre son temps à insulter continuellement les militants d'autres organisations, ce n'est pas faire œuvre syndicaliste.
Lutter pour le triomphe de leurs idées, combattre les idées fausses, c'est du domaine de toute organisation qu'un idéal anime ; cela est nécessaire ; cela est une raison même du syndicalisme.
Lutter contre le libéralisme économique trop en honneur dans certains milieux patronaux, libéralisme qui veut qu'au dessus de tout autres considérations il ne soit tenu compte que des intérêts particuliers. Lutter contre le matérialisme Marxiste, qui fait de la lutte de classe un dogme, et ne considère tout homme qu'en tant qu'individu fait pour boire, manger et dormir, sans perspective d'avenir, rabaisant ainsi l'homme au niveau de la machine ou de l'animal ; cette lutte pour les idées est nécessaire parce qu'elle vise au bonheur de l'humanité.
Il ne faut pas pour autant s'éloigner du domaine des réalités ; chaque jour appelle les travailleurs à collaborer entre eux pour la défense de leurs droits à la vie.
L'ouvrier conscient de son devoir entend choisir librement l'organisation qui reflète le mieux ses aspirations. Vouloir s'opposer à ce libre choix du travailleur serait contraire aux principes de liberté ; vouloir par la force obliger tous les travailleurs à entrer dans une seule organisation serait de la dictature, ce que le tempérament de l'ouvrier français ne peut que réprouver.
C'est au moment des difficultés que les organisations syndicales doivent essayer le rapprochement nécessaire en vue de mener à bien toute action qui serait utile à l'ensemble des travailleurs de la profession.
La position des organisations syndicales chrétiennes à ce sujet est connue de tous les travailleurs. Cette position est admise par la majorité des ouvriers : quand tous les dirigeants réformistes et unitaires comprendront-ils, eux aussi, que c'est nous qui avons raison ?
Joseph LESCELLEUR.

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

TRELAZE
Vers les réalités
Trop de travailleurs aujourd'hui se désintéressent de l'organisation syndicale sous le prétexte que les syndicats existants passent leur temps à se combattre. Perdre son temps à insulter continuellement les militants d'autres organisations, ce n'est pas faire œuvre syndicaliste.
Lutter pour le triomphe de leurs idées, combattre les idées fausses, c'est du domaine de toute organisation qu'un idéal anime ; cela est nécessaire ; cela est une raison même du syndicalisme.
Lutter contre le libéralisme économique trop en honneur dans certains milieux patronaux, libéralisme qui veut qu'au dessus de tout autres considérations il ne soit tenu compte que des intérêts particuliers. Lutter contre le matérialisme Marxiste, qui fait de la lutte de classe un dogme, et ne considère tout homme qu'en tant qu'individu fait pour boire, manger et dormir, sans perspective d'avenir, rabaisant ainsi l'homme au niveau de la machine ou de l'animal ; cette lutte pour les idées est nécessaire parce qu'elle vise au bonheur de l'humanité.
Il ne faut pas pour autant s'éloigner du domaine des réalités ; chaque jour appelle les travailleurs à collaborer entre eux pour la défense de leurs droits à la vie.
L'ouvrier conscient de son devoir entend choisir librement l'organisation qui reflète le mieux ses aspirations. Vouloir s'opposer à ce libre choix du travailleur serait contraire aux principes de liberté ; vouloir par la force obliger tous les travailleurs à entrer dans une seule organisation serait de la dictature, ce que le tempérament de l'ouvrier français ne peut que réprouver.
C'est au moment des difficultés que les organisations syndicales doivent essayer le rapprochement nécessaire en vue de mener à bien toute action qui serait utile à l'ensemble des travailleurs de la profession.
La position des organisations syndicales chrétiennes à ce sujet est connue de tous les travailleurs. Cette position est admise par la majorité des ouvriers : quand tous les dirigeants réformistes et unitaires comprendront-ils, eux aussi, que c'est nous qui avons raison ?
Joseph LESCELLEUR.

ANGERS
Vers un effort nouveau

Denée, le Bon Accueil
C'est la période des vacances, la vie syndicale est moins intense ; c'est le moment pour les travailleurs de prendre un peu de repos.
La maison de Denée « Le Bon Accueil » voit ses pensionnaires augmenter chaque semaine. Bien portantes et fatiguées s'y donnent rendez-vous, et là, dans un véritable esprit de famille et d'amitié, reprennent forces physiques et morales qui leur permettent de se remettre au travail avec entrain.
R. B.

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

ANGERS
Vers un effort nouveau

Messageries de l'Ouest
Qual de la Fosse, NANTES
Téléphone : 140-14
Services de voyageurs entre Nantes, Basse-Indre, Indret, Couëron et Le Fellerin
Service de voyageurs et marchandises entre Nantes, Paimboeuf et Saint-Nazaire
Passages d'eau de Basse-Indre à Indret, Paimboeuf à Donges et Saint-Nazaire à Mindin
Visitez Belle-Ile, la perle de l'Océan

POUR TOUTES VOS ASSURANCES ACCIDENTS
Adressez-vous à un **Spécialiste**
Maurice BUREAU
Agent Général de « LA PAIX »
32, Rue de Gigant

LA BOULET-BARRÉ
Une garantie. La Marque. Le premier des boulets anglais est barré aux deux extrémités. C'est le plus répandu. Quelle meilleure preuve de qualité ?
LE BOULET-BARRÉ AUX 2 EXTRÉMITÉS

FABRICATION BLANZY-OUEST
CHARBONS SELECTIONNES
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES
Tél. 122-40

LEGROS TAPISSIER
32, rue Villès-Martin, S'NAZAIRE
SES MEUBLES SA TAPISSERIE SA LITERIE
Tél. 4.03 R. C. 7.225
Livraison gratuite dans la région
Réduction accordée 5 %

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
G. ROBIN
19, rue du Palais, S'NAZAIRE
BIJOUX POUR MARIAGES
Atelier de Réparation
SES CHOIX SES PRIX
Réduction 5 % aux Syndiqués

POUR TOUS VOS IMPRIMES
CONSULTEZ
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
Il vous sera répondu le jour même

TRANSports DROUIN Frères
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS
SERVICES RAPIDES ET GROUPAGES
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS
20 ANNEES D'EXPERIENCE

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété
Papeterie. - Maroquinerie
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

Pour tous vos ACHATS et VENTE D'IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE adressez-vous au CABINET
R. HELOCO
5, rue du Dolmen et 22, rue de la Gare à SAINT-NAZAIRE - Tél. 4-64
Renseignements gratuits

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du
Cof's
DOUBLE FILTRE Interchangeable
25% D'ECONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA BONNE EXPLICATION, ECRIVEZ à M. PINARD & FILS, 2^o, RUE RICHELIEU, NANTES
R. C. Nantes N° 410 B

LA BOULET-BARRÉ
Une garantie. La Marque. Le premier des boulets anglais est barré aux deux extrémités. C'est le plus répandu. Quelle meilleure preuve de qualité ?
LE BOULET-BARRÉ AUX 2 EXTRÉMITÉS

FABRICATION BLANZY-OUEST
CHARBONS SELECTIONNES
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES
Tél. 122-40

LEGROS TAPISSIER
32, rue Villès-Martin, S'NAZAIRE
SES MEUBLES SA TAPISSERIE SA LITERIE
Tél. 4.03 R. C. 7.225
Livraison gratuite dans la région
Réduction accordée 5 %

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
G. ROBIN
19, rue du Palais, S'NAZAIRE
BIJOUX POUR MARIAGES
Atelier de Réparation
SES CHOIX SES PRIX
Réduction 5 % aux Syndiqués

POUR TOUS VOS IMPRIMES
CONSULTEZ
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
Il vous sera répondu le jour même

TRANSports DROUIN Frères
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS
SERVICES RAPIDES ET GROUPAGES
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS
20 ANNEES D'EXPERIENCE

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété
Papeterie. - Maroquinerie
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

Pour tous vos ACHATS et VENTE D'IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE adressez-vous au CABINET
R. HELOCO
5, rue du Dolmen et 22, rue de la Gare à SAINT-NAZAIRE - Tél. 4-64
Renseignements gratuits

VISITEZ A NANTES DECRE LE PLUS MODERNE DES GRANDS MAGASINS